



MUNICIPAL
Gazette
 MUNICIPALE
 DE—OF
Montreal

Troisième année No. 34
 Third year

24 Septembre 1906
 September

Les abonnements sont reçus chez
Le Trésorier de la Ville de Montreal,
 Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
 être adressées au directeur de
"LA GAZETTE MUNICIPALE"
 Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
The City Treasurer of Montreal
 City Hall

All other communications should be
 addressed to the managing-editor of
"The Municipal Gazette"

City Hall

TELEPHONE: MAIN 4240

Paraît le lundi matin
 Published every Monday
 morning

Abonnements \$2 par an
 Subscriptions a year

Payables d'avance
 Payable in advance

Organe officiel de la Corporation
 de la Ville de Montréal

Official organ of the Corporation
 of the City of Montreal

CANADA

OPINIONS LEGALES

Egout public de la rue Brébeuf

DÉPARTEMENT EN LOI.

Montréal, 7 septembre 1906.

Au Président et aux Membres de la Commission des Finances.

Messieurs,

Re EGOUT PUBLIC DE LA RUE BRÉBEUF, DEPUIS L'AVENUE LAURIER À LA RUE SAINT-GRÉGOIRE.

Après avoir pris communication des documents concernant la construction d'un égout public dans la rue Brébeuf, depuis l'avenue Laurier jusqu'à la rue Saint-Grégoire, nous arrivons à la conclusion que la Ville n'est pas propriétaire du terrain de la rue Brébeuf à cet endroit, parce que le titre de cession n'a pas encore été signé, une des parties intéressées étant absente du pays depuis plusieurs mois. Le projet d'acte est entre les mains du notaire Dunton, qui attend toujours que toutes les parties à l'acte puissent signer finalement ledit projet.

Nous avons l'honneur d'être, Messieurs, vos très humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,

Procureur et Avocat en Chef de la Ville.
 (Pour les avocats de la Ville.)

Re Hôtel Windsor — Evaluation fixe et permanente des propriétés

DÉPARTEMENT EN LOI.

Montréal, le 7 septembre 1906.

Au Président et aux Membres de la Commission des Finances.

Messieurs,

Re LA COMPAGNIE "HÔTEL WINDSOR" DEMANDANT À FAIRE FIXER L'ÉVALUATION DE SA PROPRIÉTÉ, COMME HÔTEL, À UNE SOMME FIXE EN PERMANENCE.

La demande de la Compagnie "Hôtel Windsor," pour faire établir à une somme fixe, en permanence, l'évaluation municipale de son immeuble occupé comme hôtel, l'objet étant de payer toutes les taxes ou redevances municipales sur telle base admise par la Ville, nous avons l'honneur de faire rapport que, d'après les dispositions de notre charte et des divers actes qui l'amendent, la Ville n'est pas autorisée à faire semblable arrangement avec l'hôtel Windsor ou tout autre hôtel.

Il est vrai que semblable arrangement a été conclu avec les Compagnies de chemin de fer du Grand-Tronc et du Pacifique Canadien, mais ceci a eu lieu en vertu d'une

LEGAL OPINIONS

Public Sewer in Brebeuf street.

LAW DEPARTMENT.

Montreal, September 7th, 1906.

To the Chairman and Members of the Finance Committee.

Gentlemen,

Re PUBLIC SEWER IN BRÉBEUF STREET, FROM LAURIER AVENUE TO ST. GRÉGOIRE STREET.

After taking communication of the documents concerning the construction of a public sewer in Brébeuf street, from Laurier avenue to St. Grégoire street, we come to the conclusion that the City is not the owner of the land in Brébeuf street, at that point, inasmuch as the deed of cession has not yet been signed; one of the interested parties being absent for several months. The proposed deed is with notary Dunton, who is waiting so that all the parties may finally sign the proposed deed.

We have the honor to be, Gentlemen your very humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,

Chief City Counsel and Attorney.
 (For the City Attorneys.)

Re Windsor Hotel — Fixed and Permanent Assessment of Properties.

LAW DEPARTMENT.

Montreal, September 7th, 1906.

To the Chairman and Members of the Finance Committee.

Gentlemen,

Re WINDSOR HOTEL CO. ASKING THAT THE ASSESSMENT ON ITS PROPERTY, AS AN HOTEL, BE FIXED PERMANENTLY.

The application of the Windsor Hotel Company, to have a fixed and permanent municipal assessment on its property, occupied as an hotel, the object being that of paying all taxes or municipal dues on such basis as may be fixed by the City, we have the honor to report that, according to the provisions of our charter and of the different acts amending same, the City has no authority to make such an agreement with the Windsor Hotel or any other hotel.

It is true that a similar agreement was entered into with the Grand Trunk and Canadian Pacific Railway Companies, but the said agreement was made under a special

loi spéciale et aux restrictions y mentionnées. En conséquence cette requête ne peut être accordée.

Nous avons l'honneur d'être, Messieurs, vos très humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,
Procureur et avocat en chef de la Ville.
(Pour les Avocats de la Ville.)

Taux des nouvelles lumières du quartier Saint-Henri

DÉPARTEMENT EN LOI

Montréal, 7 septembre 1906.

Au Président et aux Membres de la Commission des Finances.

Messieurs,

Re NOUVELLES LUMIÈRES DANS LE QUARTIER SAINT-HENRI.

Votre Commission nous ayant référé la question de savoir quel était le tarif qui devait s'appliquer pour les nouvelles lumières qui seraient posées dans le quartier Saint-Henri, nous avons pris communication des contrats précédents, avec renseignements, de la municipalité de Saint-Henri et autres municipalités qui ont été annexées, et nous avons communiqué à M. Parent, au Département de l'Éclairage, le résultat de nos recherches, et lui avons fixé les règles à suivre pour l'avenir. C'est ce qu'il fait actuellement. Nous avons compris que c'était là l'intention ou le désir de votre Commission.

Nous avons l'honneur d'être, Messieurs, vos très humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,
Procureur et Avocat en Chef de la Ville.
(Pour les avocats de la Ville.)

law and with certain restrictions therein mentioned. This application cannot therefore be entertained.

We have the honor to be, Gentlemen your very humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,
Chief City Counsel and Attorney.
(For the City Attorneys.)

Rates for new lights in St. Henry Ward.

LAW DEPARTMENT.

Montreal, September 7th 1906.

To the Chairman and Members of the Finance Committee.

Gentlemen,

Re NEW LIGHTS IN ST. HENRY WARD.

The question as to what tariff should apply to the new lights to be placed in St. Henry ward, having been referred to us, we have taken communication of the previous contracts of the municipality of St. Henry and of other annexed municipalities, and conferred with Mr. Parent of the Light Department, in this connection. We have defined the rules to be followed by him in future; and he is now acting accordingly. We understood that such was the intention or desire of your Committee.

We have the honor to be, Gentlemen your very humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,
Chief City Counsel and Attorney.
(For the City Attorneys.)

DELIBERATIONS

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'Assemblée du 13 septembre

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Leclaire, Giroux, O'Connell et J.-B.-A. Martin.

DELEGATIONS

1.—M. H. Irwin, représentant de la Compagnie du Pacifique Canadien, se présente devant la Commission au sujet de la construction du tunnel, par ladite Compagnie, sur la rue Iberville. Il informe la Commission qu'il est autorisé par les directeurs de la Compagnie du Pacifique Canadien à faire la proposition suivante, savoir: Que la Compagnie du Pacifique Canadien est consentante à construire un tunnel de 30 pieds de large sur ladite rue Iberville, c'est-à-dire en réservant 10 pieds pour les tramways, 16 pieds pour la chaussée et 4 pieds pour un trottoir sur un seul côté de la rue Iberville.

M. le président demande à M. Irwin de prier sa Compagnie de lui envoyer par écrit la proposition ci-dessus mentionnée; et, de plus, il est

Résolu: Que le Département en Loi soit prié de soumettre, pour la prochaine assemblée, son opinion sur la question de savoir si la Ville peut forcer la Compagnie à cons-

ROAD COMMITTEE

Report of Meeting held the 13th of September.

Present: Ald. Larivière, chairman, Leclaire, Giroux, O'Connell and J. B. A. Martin.

DELEGATIONS

1.—Mr. H. Irwin, on behalf of the Canadian Pacific Ry., appeared before the Committee anent the construction of a tunnel by said Company, under Iberville street. He informed the Committee that he was authorized by the directors of said company to submit the following proposition, to wit: That the Canadian Pacific Railway Company is willing to construct a tunnel of 30 feet in width, under Iberville street, that is to say, reserving 10 feet for the tramways, 16 feet for the roadway and 4 feet for a sidewalk, only on one side of Iberville street.

The chairman asked Mr. Irwin to have the Company put in writing the above proposition; and, it was, moreover

Resolved: That the Law Department be requested to give, for next meeting, its opinion as to whether the City can force the Company to construct a tunnel through the

truire un tunnel dans toute la largeur de ladite rue Ibeville, suivant les besoins du présent et de l'avenir.

2.—M. l'échevin Roy se présente devant la Commission, accompagné d'une nombreuse délégation de marchands et de citoyens de la rue Notre-Dame Ouest, quartier Sainte-Cunégonde, au sujet du retard apporté à l'exécution des travaux de pavage, en blocs de pierre, de la voie et de l'entrevue, par la "Montreal Street Railway Co." Les délégués allèguent que ce retard est préjudiciable aux intérêts de leur commerce, et que, depuis lundi dernier, les travaux ont été suspendus.

M. le président informe la délégation que le retard apporté à l'exécution des travaux n'est pas dû à la négligence de la Ville, mais bien à la Compagnie du Pacifique Canadien qui n'a pas assez de chars pour le transport des blocs de pierre.

M. Hannaford, ingénieur de la "Montreal Street Railway Co.", explique que sa Compagnie est très désireuse de terminer ses travaux, mais qu'elle a été obligée de les suspendre par le fait qu'elle n'avait pas les blocs dont elle avait besoin. Aussitôt que les blocs seront arrivés les travaux commenceront immédiatement.

Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de voir s'il y a lieu à l'exécution des travaux, et, si oui, de procéder immédiatement.

3.—A la demande de M. l'échevin Roy, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de réparer, avec du macadam, l'avenue Atwater, le long des rails, entre la rue Sainte-Catherine et l'avenue Souvenir.

4.—M. l'échevin Major se présente devant la Commission à l'appui d'une requête signée par les propriétaires, demandant la confection d'un trottoir permanent en éméritique sur les deux côtés de la rue Mentana, entre la rue Marie-Anne et l'avenue Mont-Royal.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un estimé.

5.—M. l'échevin Laviolette se présente devant la Commission accompagné de M. le docteur Jeannotte. Il demande qu'un puisard soit placé sur la rue Visitation, entre les rues Logan et DeMontigny.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de s'assurer de la nécessité dudit puisard et de préparer un rapport.

6.—M. l'échevin Laviolette soumet à la Commission des demandes ainsi que les estimés pour trottoirs permanents dans le quartier Papineau.

M. le président informe M. l'échevin Laviolette que ses demandes seront prises en considération.

7.—M. l'échevin Bumbray se présente devant la Commission au sujet de la cession des rues Aylwin et Cuvillier par la "Montreal Land & Improvement Co."

Question différée en attendant que le rapport de l'inspecteur de la Ville soit soumis à la Commission.

8.—Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. Martin, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un estimé pour la réparation de la chaussée de l'avenue des Pins, entre la rue Saint-Laurent et l'avenue du Parc.

9.—Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. Martin, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à faire confectionner un trottoir en bois sur la rue Guy, à la traverse du Grand-Tronc.

10.—A la demande de M. l'échevin Duquette, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à faire confectionner un trottoir en bois sur les deux côtés de la rue Lasalle, de l'avenue Laurier à la rue Saint-Grégoire, s'il le juge nécessaire.

REQUETES, ETC.

11.—Des contribuables de la rue Dorchester Ouest, protestant contre la construction d'une ligne de tramway.

Question différée jusqu'à ce que soit prise en considération la demande de la "Montreal Street Railway Co.", pour l'opération de nouveaux circuits.

12.—De MM. Swan, Church & Cie demandant la permission de construire eux-mêmes un trottoir permanent sur le côté Nord de l'avenue Lincoln, à l'Ouest de la rue Saint-Mathieu, avec entente que la Ville paiera la moitié du coût dudit trottoir.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un rapport à ce sujet.

13.—De M. J.-A. Gravel, demandant un trottoir aux Nos 9 à 33 de la rue Saint-Dominique.

whole width of said Ibeville street, to meet present and future requirements.

2.—Ald. Roy appeared before the Committee with a large delegation of merchants and citizens of Notre-Dame street West, Ste. Cunégonde ward, anent the delay for paving with stone blocks, of the track and the space between the tracks, by the Montreal Street Railway Co. The delegates contended that the delay caused prejudice to their trade, and that, since Monday last, the work had been suspended.

The chairman informed the delegation that the delay in the execution of the work was not due to the negligence of the City, but to the Canadian Pacific Railway Co. which is short of cars to carry the stone blocks.

Mr. Hannaford, engineer of the Montreal Street Railway Co., explained that the Company was very anxious to complete the work, but that it was forced to suspend work for lack of special blocks. As soon as the blocks arrived work would be resumed immediately.

On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City Surveyor be instructed to see that the work is done, if the material required is there.

3.—At the request of Ald. Roy, it was

Resolved: That the City Surveyor be requested to repair, with macadam Atwater avenue, along the rails, between St. Antoine street and Souvenir avenue.

4.—Ald. Major appeared before the Committee in support of a petition, signed by proprietors, asking an emerald permanent sidewalk on both sides of Mentana street, between Marie-Anne street and Mount-Royal avenue.

Referred to the City Surveyor for an estimate.

5.—Ald. Laviolette appeared before the Committee with Dr. Jeannotte and asked that a gully be placed on Visitation street, between Logan and DeMontigny streets.

Referred to the City Surveyor to ascertain whether said gully is necessary and to report thereon.

6.—Ald. Laviolette laid before the Committee applications and estimates for permanent sidewalks in Papineau ward.

The chairman informed Ald. Laviolette that his applications would be considered.

7.—Ald. Bumbray appeared before the Committee anent the cession of Aylwin and Cuvillier streets, by the Montreal Land & Improvement Co.

Consideration was deferred until the City Surveyor's report has been submitted to the Committee.

8.—On motion of Ald. J. B. A. Martin, it was

Resolved: That the City Surveyor be instructed to prepare an estimate as to the cost of repairing the roadway on Pine avenue, between St. Lawrence street and Park avenue.

9.—On motion of Ald. J. B. A. Martin, it was

Resolved: That the City Surveyor be authorized to construct a wooden sidewalk on Guy street, at the Grand Trunk railway crossing.

10.—At the request of Ald. Duquette, it was

Resolved: That the City Surveyor be authorized to construct wooden sidewalks on both sides of Lasalle street, from Laurier avenue to St. Grégoire street, if he deems it necessary.

PETITIONS, ETC.

11.—From ratepayers of Dorchester street, West, protesting against the laying of a tramway line.

Consideration deferred till the petition of the Montreal Street Railway Co. has been considered, *re* operating of new routes.

12.—From Messrs. Swan, Church & Co. asking permission to construct a permanent sidewalk on the North side of Lincoln avenue, west of St. Matthew street, on the understanding that the City shall pay half of the cost of said sidewalk.

Referred to the City Surveyor for a report thereon.

13.—From Mr. J. A. Gravel asking for a sidewalk at Nos. 9 to 33 St. Dominique street.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de réparer ledit trottoir, s'il est trouvé dans un état dangereux.

14.—De M. H. Robertson refusant de contribuer à la construction d'un trottoir permanent sur la rue Anne.

De déposer ladite lettre aux archives, attendu que la Ville ne fera pas le trottoir en question cette année.

15.—Des propriétaires de la rue Saint-Laurent, entre la rue Marie-Anne et l'avenue Duluth, déclarant qu'ils sont prêts à vendre à la Ville les quatre pieds de terrain qui leur appartiennent et dont la Ville a pris possession pour la confection d'un trottoir permanent.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport, et au Département en Loi pour son opinion.

16.—De la "Bell Telephone Co." demandant la permission de localiser certains poteaux dans diverses rues.

Question différée jusqu'à ce que le règlement No 343 ait été amendé, et que copie de cette résolution soit transmise à la Compagnie.

17.—De MM. Smith, Markey, Montgomery & Skinner, avocats, au nom de l'Institut Harvey, demandant que la ligne homologuée de la rue de La Montagne soit effacée.

Résolu: Que le secrétaire soit prié d'accuser réception de ladite lettre, et d'informer ces messieurs que la Commission ne peut accéder à leur demande à cause des nombreuses maisons déjà construites sur cette ligne.

18.—Des contribuables de la rue Notre-Dame Ouest, demandant l'élargissement de la rue Notre-Dame, depuis la rue Canning jusqu'à l'avenue Atwater.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un rapport.

19.—Des contribuables de la rue Canning demandant l'opération d'une ligne de tramway entre les rues Notre-Dame et Workman, etc.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

20.—De la "Montreal Water & Power Co.", au sujet des réparations aux tranchées pratiquées par ladite Compagnie dans le quartier Sainte-Cunégonde.

De déposer ladite lettre aux archives.

21.—Du Bureau des Commissaires du Port demandant à emprunter, pour une demi-journée, le grattoir de rues conduit par deux chevaux.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec autorisation d'agir selon qu'il jugera à propos.

22.—De MM. Glass & Surveyer, avocats, au nom de la "Powell Paving Co., Limited," offrant de paver mille verges carrées d'un certain pavage de composition aux dépens de la Compagnie; mais, au cas où la Ville serait satisfaite du pavage, elle devra payer à ladite Compagnie ledit pavage à raison de \$2.25 la verge carrée.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

RAPPORTS.

23.—De l'inspecteur de la Ville au sujet de la mise-en-demeure de M. J. Côté re inondation de ses propriétés, Nos 1542, 1544, 1550, rue Ontario.

Plainte rejetée, attendu qu'il n'y a pas de faute de la part de la Ville.

24.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que la rue Bérard, au Nord de la rue Ontario, dans le quartier La Fontaine, soit inscrite et décrite au répertoire des rues publiques, comme rue publique.

25.—De M. Flynn, inspecteur des rues, au sujet du niveau de la ruelle en arrière des Nos 1044 à 1050 de la rue Saint-Laurent.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un estimé de l'abaissement dudit niveau.

26.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la requête des propriétaires de la rue Boyer, entre la rue Rachel et l'avenue Mont-Royal, demandant certaines améliorations sur cette partie de rue.

Déposé sur le bureau.

27.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la demande de M. A. Alarie, 154 et 156 rue Ontario Est, et de M. A. Moreau, 98 rue Ontario Est, pour que la Ville place des soupapes de sûreté dans leurs caves.

Déposé sur le bureau.

28.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de l'entretien du pont au-dessus de la petite Rivière Saint-Pierre, à la jonction de la Ville et de la Côte Saint-Paul.

Renvoyé au Département en Loi et à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

29.—De M. S. Howard, au sujet de la mise en place du tuyau d'égout collecteur dans la rivière des Prairies, sui-

Resolved: That the City Surveyor be requested to repair said sidewalk, if found in a dangerous state.

14.—From Mr. H. Robertson refusing to contribute to the construction of a permanent sidewalk, in Ste. Anne street.

Resolved: That said letter be filed of record, as the City would not construct the sidewalk in question this year.

15.—From proprietors of St. Lawrence street, between Marie-Anne and Duluth avenue, stating that they are ready to sell to the City the four feet of ground which the City has taken possession of, for the construction of a permanent sidewalk.

Referred to the City Surveyor for report, and to the Law Department for its opinion.

16.—From the Bell Telephone Co. asking permission to locate certain poles in different streets.

Consideration deferred till by-law No. 343 has been amended, and that a copy of said resolution be sent to the Company.

17.—From Messrs. Smith, Markey, Montgomery & Skinner, advocates, on behalf of Harvey Institute, asking that the homologated line of Mountain street, be erased.

Resolved: That the secretary be instructed to acknowledge receipt of said letter, and that the gentlemen be informed that the Committee cannot grant said request, inasmuch as many houses are built on said line.

18.—From ratepayers of Notre-Dame street, West, asking for the widening of Notre-Dame street, from Canning street to Atwater avenue.

Referred to the City Surveyor for a report.

19.—From ratepayers of Canning street, asking for a street car line between Notre-Dame and Workman streets, etc.

Referred to the City Surveyor for report.

20.—From the Montreal Water & Power Co., anent repairs to the cuts made by said Company in Ste. Cunégonde ward.

Filed of record.

21.—From the Board of Harbor Commissioners asking to borrow a horse scraper for half a day.

Referred to the City Surveyor with authority to act as he may deem advisable.

22.—From Messrs. Glass & Surveyer, advocates, on behalf of the Powell Paving Co., Limited, offering to pave one thousand square yards with a certain composition pavement, at the Company's expense; but, if the City should be satisfied with said paving, it will pay said Company the paving at the rate of \$2.25 per square yard.

Referred to the City Surveyor for report.

REPORTS.

23.—From the City Surveyor anent the *mise-en-demeure* of Mr. J. Côté re flooding of his properties Nos. 1542, 1544, 1550, Ontario street.

Not entertained, as no fault was imputed to the City.

24.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that Bérard street, North of Ontario street, in LaFontaine ward, be inscribed and described in the register of streets as a public street.

25.—From Mr. Flynn, street inspector, anent the leveling of the lane in rear of Nos. 1044 to 1050 St. Lawrence street.

Referred to the City Surveyor for an estimate as to the cost of lowering the level.

26.—From the City Surveyor, anent petition of the proprietors of Boyer street, between Rachel street and Mount-Royal avenue, asking that certain improvements be made in said part of the street.

Laid on the table.

27.—From the City Surveyor, anent the petition of Mr. A. Alarie, 154 and 156 Ontario street, east, and of Mr. A. Moreau, 98 Ontario street, east, asking the City to place safety valves in their cellars.

Laid on the table.

28.—From the City Surveyor, anent maintenance of the bridge over the "petite Rivière Saint-Pierre," at the junction of the City and of Côte Saint-Paul.

Referred to the Law Department and to the City Surveyor for report.

29.—From Mr. S. Howard, anent laying of the main sewer in the "Rivière des Prairies," according to Mr. J.

vant la lettre de M. J.-E. Vanier demandant que tout le tuyau soit entouré de pierre, dans la rivière.

Résolu: Que le rapport de M. S. Howard, sous-inspecteur de la Ville, soit reçu; et, de plus, que l'inspecteur soit autorisé à exécuter les travaux nécessaires suivant la suggestion contenue dans ledit rapport.

30.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la demande de M. F.-H. Norman d'ériger une marquise au-dessus du trottoir, à l'entrée de la salle de musique Stanley, 90 à 96, rue Stanley.

Résolu: Que le secrétaire soit prié d'écrire aux deux représentants du quartier intéressé et de leur demander ce qu'ils pensent de la permission demandée.

31.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de l'élargissement proposé du square Papineau.
Déposé sur le bureau.

32.—Soumis un rapport de la Commission de la Voirie, renvoyé par le Conseil, recommandant la construction d'un égout en grès de 12 pouces dans le chemin de la Côte Saint-Paul, au nord de la rue Cazalais (rue Saint-Antoine.)

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: Que le Département en Loi soit prié de répondre à la question suivante, pour la prochaine assemblée:

"Attendu qu'il existe un contrat entre M. J.-E. Vanier et l'ancienne municipalité de Saint-Henri (aujourd'hui quartier Saint-Henri), la Ville peut-elle exécuter ses travaux d'égouts sans s'occuper du contrat de M. Vanier?"

33.—Soumis des rapports de la Commission de la Voirie, renvoyés par le Conseil, recommandant la construction d'égouts dans les rues

Gilford, entre la rue Cardinal et l'avenue Papineau; Parthenais, de la rue Amity en allant aux limites Nord de la Ville;

Cowan, de la rue Saint-Zotique à la rue Comte; Gilford, de la rue Lasalle à la rue Garnier.

Résolu: Que les rapports de cette Commission soient renvoyés de nouveau au Conseil lorsque ces rues seront définitivement devenues la propriété de la Ville, et sauf approbation de l'inspecteur de la Ville.

34.—De l'hôpital Alexandra, au sujet de l'état de la rue Charron.
Renvoyé à l'inspecteur de la Ville, pour un estimé.

35.—De M. J. Dion, contremaître du quartier Sainte-Cunégonde, au sujet de l'état des égouts dans ledit quartier.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville, pour rapport.

36.—**Résolu:** De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction de trottoirs permanents, conformément aux dispositions de la charte et de ses amendements, sur les rues suivantes:

Endroit	Nature du Matériel	Quote-part des Propriétaires	Quote-part de la Ville
A l'angle Sud-ouest de l'avenue De Lorimier et de la rue Ontario	Dalles et goudron	\$300 00	\$300 00
Nos. 188 à 198 ave. du Parc	Asphalte	85 00	85 00
A l'angle Sud-ouest de l'avenue des Pins et de la rue Mance	"	230 00	230 00
A l'angle Sud-ouest des rues Moreau et Ste-Catherine	Dalles et goudron	350 00	350 00
Côté Ouest de la rue St-Dominique, entre la rue Napoléon et l'av. Duluth	"	420 00	420 00

37.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de l'emploi demandé par M. J.-B. Major.

Résolu: D'annexer ledit rapport aux documents actuellement devant le Département en Loi.

38.—**Résolu:** Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à continuer le pavage en blocs de pierre de la rue Saint-Gabriel, au Sud de la rue Notre-Dame jusqu'à l'établissement de MM. F.-X. Saint-Charles & Cie inclusivement.

39.—Sur proposition de M. l'échevin Leclair, il est

Résolu: Que, à l'avenir, l'inspecteur de la Ville soit autorisé à changer la location des poteaux, lorsqu'il le jugera à propos pour la confection de trottoirs permanents.

40.—**Résolu:** Que l'inspecteur de la Ville soit prié de donner avis à M. A. Parent, surintendant du service de l'Éclairage, de changer de place un réverbère situé au

E. Vanier's letter asking that all of the pipe laying, in the "Rivière des Prairies," be surrounded by stone.

Resolved: That the report of Mr. S. Howard, assistant City Surveyor, be received; and, that, moreover, the City Surveyor be authorized to have the necessary work made according to the suggestions of said report.

30.—From the City Surveyor, anent the application of Mr. F. H. Norman, to build a verandah over the sidewalk in front of Stanley's music hall, 90 to 96, Stanley street.

Resolved: That the secretary be instructed to write to the representatives of the interested ward and ask their opinion as to the permission sought for.

31.—From the City Surveyor, anent the proposed widening of Papineau square.
Laid on the table.

32.—Submitted a report from the Road Committee, referred back by Council, recommending that a 12 inch tile pipe sewer be laid in Côte Saint-Paul road, North of Cazalais street (St. Antoine street.)

On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the Law Department be requested to answer the following question, for next meeting:

"Whereas a contract exists between Mr. J. E. Vanier and the municipality of St. Henry (now St. Henry ward), can the City construct said sewers without giving attention to Mr. Vanier's contract?"

33.—Submitted reports from the Road Committee, referred back by Council, recommending sewers to be constructed in the following streets:

Gilford, between Cardinal street and Papineau avenue; Parthenais, from Amity street to the Western limits of the City;

Cowan, from St. Zotique street to Comte street; Gilford, from Lasalle street to Garnier street.

Resolved: That said reports of this Committee be referred again to Council when the streets shall finally have become civic property, and also subject to the approval of the City Surveyor.

34.—From Alexandra hospital, anent the state of Charon street.
Referred to the City Surveyor for an estimate.

35.—From Mr. J. Dion, foreman of Ste. Cunégonde ward, anent the state of sewers in said ward.
Referred to the City Surveyor for a report.

36.—**Resolved:** That a report be made to Council recommending the construction of permanent sidewalks in conformity with the provisions of the City charter and amendments, in the following streets:

Location	Material	Proprietor's share	City's share
Southwestern corner of DeLorimier and Ontario	Flagstone and coaltar	\$300 00	\$300 00
Nos. 188 to 198 Park ave.	Asphaltum	85 00	85 00
Southwestern corner of Pine ave. and Mance St	"	230 00	230 00
Southwestern corner of Moreau and St. Catherine Sts	Flagstone and coaltar	350 00	350 00
West side of St. Dominique St, between Napoléon St and Duluth ave.	"	420 00	420 00

37.—From the City Surveyor, anent the application made by Mr. J. B. Major for a position.

Resolved: That said report be annexed to the documents now before the Law Department.

38.—**Resolved:** That the City Surveyor be authorized to continue the paving with stone blocks, of St. Gabriel st., South of Notre-Dame, to the property of Messrs. F. X. Saint-Charles & Co. inclusively.

39.—On motion of Ald. Leclair, it was

Resolved: That, in future, the City Surveyor be authorized to change the location of poles when he shall deem it advisable for the construction of permanent sidewalks.

40.—**Resolved:** That the City Surveyor be instructed to notify Mr. A. Parent, superintendent of the Light Department, to change the location of a pole placed in the middle

milieu du trottoir de la rue Cadieux, près de l'avenue des Pins, pour la confection du trottoir permanent.

41.—*Résolu*: De présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation d'opérer le virement du montant de \$500, voté deux fois pour la construction d'un trottoir permanent à l'angle Nord-ouest des rues Stanley et Sherbrooke, et que ledit montant soit appliqué à la construction de trottoirs permanents en dalles et goudron sur les rues suivantes:

No 1995 rue Sainte-Catherine Est	\$ 90
Nos 180 à 186 (anciens numéros) rue Sainte-Catherine 170	170
Nos 1859 à 1869 rue Sainte-Catherine Est	180
A l'angle Nord-est des rues Davidson et Notre-Dame 60	60

\$500

Une moitié du cout est payable par les propriétaires et l'autre moitié par la Ville.

42.—*Résolu*: De présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation d'opérer le virement d'un montant de \$100, affecté à la construction d'un trottoir permanent aux Nos 653 à 657 de la rue Ontario, et d'appliquer ledit montant à la construction d'un trottoir permanent en dalles et goudron au No 1100 de la rue Ontario Est. La moitié du coût est payable par le propriétaire et l'autre moitié par la Ville.

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DE L'INCINERATION

Compte rendu de l'assemblée du 14 septembre

Sont présents: MM. les échevins Major, président, Roy, David, Gallery, Turner et Duquette.

1.—Sur proposition de M. l'échevin Gannery, il est *Résolu*: De prier le surintendant de faire rapport sur le nombre de caevaux qui sont morts depuis un an, par suite de piqûres de clous.

2.—Soumis et lu un certificat du docteur B. Thérien déclarant que M. Charles Senécal a été sous ses soins du 10 août au 20 du même mois, souffrant à la figure d'eczéma causé par le feu du dépôt.

Soumis et lu un certificat du docteur J.-A. Rousse déclarant que M. Jos. Vaillancourt a été sous ses soins depuis le 21 août et qu'il n'est pas encore rétabli.

Soumis et lu un certificat du docteur F. Monette déclarant que M. Charles Plumb a été sous ses soins du 24 juillet au 2 août.

Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est *Résolu*: De leur payer la moitié de leur salaire durant le temps de leur maladie.

3.—Soumis et lu un rapport du contremaître Rouleau déclarant que M. Joseph Lapierre s'est brisé un bras en tombant de sa voiture.

Sur proposition de M. le président, il est *Résolu*: De lui payer le plein montant de son salaire durant le temps de sa maladie.

4.—Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est *Résolu*: Que des poignées soient posées sur chacune des voitures doubles du service de l'Incineration.

5.—Soumise et lue une lettre de M. Edouard Dutemple se plaignant qu'il a été suspendu injustement. Déposée sur le bureau.

6.—Reçu et lu un rapport du médecin vétérinaire du département, déclarant qu'un cheval portant le No 147 est mort du tétanos, le 22 août dernier. Déposé aux archives.

7.—Soumis et lu un rapport de l'assistant-surintendant du département, au sujet de la jument du contremaître Collin, qui est dangereuse. Déposé sur le bureau.

8.—Sur proposition de M. le président, il est *Résolu*: Que demande soit faite à la Commission de l'Aqueduc de faire poser une borne-fontaine dans la cour de l'incinérateur, pour protéger la propriété de la Ville.

9.—Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est *Résolu*: D'accorder une demi-journée de salaire aux employés qui ont travaillé le jour de la Fête du Travail.

of the sidewalk, on Cadieux street, near Pine avenue, so that a permanent sidewalk may be constructed.

41.—*Resolved*: That a report be made to Council, asking authority to vary a sum of \$500 voted twice for the construction of a permanent sidewalk at the North-west corner of Stanley and Sherbrooke streets, and that the said amount be applied to the construction of permanent sidewalks made of flagstone and coaltar, in the following streets:

No. 1995 St. Catherine street East	\$ 90
Nos. 180 to 186 (old numbers) St. Catherine street	170
Nos. 1859 to 1869 St. Catherine street East	180
N. E. corner of Davidson and Notre-Dame streets	60

\$500

One half of the cost to be paid by the proprietors and the other by the City.

42.—*Resolved*: That a report be made to Council asking for authority to vary the sum of \$190, voted for the construction of a permanent sidewalk at Nos. 653 to 657 Ontario street, and apply said amount to the construction of a permanent flagstone and coaltar sidewalk at No. 1100, Ontario street, East. One half to be paid by the proprietors and the balance by the City

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

INCINERATION COMMITTEE

Report of Meeting held the 14th of September.

Present Ald. Major, chairman, Roy, David, Gallery, Turner and Duquette.

1.—On motion of Ald. Gallery, it was *Resolved*: That the superintendent be requested to report as to the number of horses which have died during the year owing to being hurt by nails.

2.—Submitted and read a certificate from Dr. Thérien, stating that Charles Senécal was attended by him from the 10th August to the 20th of the same month. He was suffering from eczema, caused by the fire at the dump.

Submitted and read a certificate from Dr. J. A. Rousse stating that Mr. Joseph Vaillancourt was attended by him from the 21st August, and has not yet recovered.

Submitted and read a certificate from Dr. F. Monette stating he had attended Mr. Charles Plumb from the 24th July to the 2nd August.

On motion of Ald. Duquette, it was *Resolved*: That they be paid one half of their salary for the time they were sick.

3.—Submitted and read a report from foreman Rouleau stating that Mr. Joseph Lapierre had broken his arm by falling from his cart.

On motion of the chairman, it was *Resolved*: That he be paid the full amount of his salary during his illness.

4.—On motion of Ald. Gallery, it was *Resolved*: That "holders" be put on to each of the double-waggons of the Incineration Department.

5.—Submitted and read a letter from Mr. Edouard Dutemple complaining of having been unjustly suspended. Laid on the table.

6.—Received and read a report from the veterinary surgeon of the Department, stating that horse No. 147 died from lock-jaw, the 22nd August last. Filed of record.

7.—Submitted and read a report from the assistant-surintendent, anent foreman Collin's mare which is dangerous. Laid on the table.

8.—On motion of the chairman, it was *Resolved*: That the Water Committee be requested to lay a hydrant in the Incinerator yard, to protect the City's property.

9.—On motion of Ald. Duquette, it was *Resolved*: To grant half a day's pay to the employes who worked on Labor Day.

10.—Soumis et lu un rapport du surintendant déclarant qu'il a vendu par encan public, chez T. W. Foster & Co., trois chevaux qui ont rapporté la somme de \$147.50 moins la commission de l'encanteur, qui est de 10%, soit une somme nette de \$132.75.

Déposé aux archives.

11.—Le surintendant fait aussi rapport qu'en août dernier, il a reçu plusieurs surintendants des services de l'incinération de certaines villes des Etats-Unis, et que les dépenses encourues de ce chef se montent à \$11.50. Il demande que ce montant lui soit remboursé.

Sur proposition de M. le président, il est

Résolu: De rembourser ledit montant au surintendant, ladite somme à être prise sur les fonds du contingent.

12.—Soumis et lu un rapport du contremaître Turner déclarant que M. Henri Bonin s'est blessé en faisant entrer son cheval dans l'écurie.

Déposé sur le bureau.

13.—Soumis et lu un extrait des minutes du Conseil, en date du 10 septembre 1906, référant un certain rapport de la Commission des Finances relativement à la vente d'un certain terrain situé près de l'incinérateur.

Après délibération, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que ledit terrain ne soit pas vendu.

Ajournement.

J.-A. LEMAY,
secrétaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 14 septembre

Sont présents: MM. les échevins Payette, président, Sadler, L.-A. Lapointe, DeSerres, Lavallée et Robinson.

1.—Lus les documents suivants:

(a) Lettre de M. O. Loranger demandant une situation dans le Département du Revenu.

Déposée sur le bureau.

(b) Lettre de M. de Montigny recommandant de payer \$25 à M. Gélinas pour avoir remplacé pendant un mois et demi, à la *Gazette Municipale*, Messrs. Gagnon, Smith et de Montigny.

Résolu: De payer cette somme, mais d'informer M. de Montigny qu'il ne doit employer personne pour faire des ouvrages quelconques, lorsqu'aucun crédit n'a été voté pour cette fin.

(c) Lettre de M. Binmore, trésorier du Bureau Protestant des Ecoles, au sujet du paiement de la taxe scolaire.

Résolu: De demander au Département en Loi si, d'après la loi, la Ville peut faire d'avance les paiements de cette taxe, conformément à la demande des Commissaires, sans charger d'intérêt.

2.—La proposition de M. Klein, au sujet de la subdivision de certains lots, étant de nouveau prise en considération, il est proposé par M. l'échevin Lavallée et

Résolu: D'autoriser le Département en Loi à ce que des actes notariaux soient préparés pour donner effet à la demande de M. Klein, de manière à ce que le consentement de la Ville ne soit donné que sur paiement d'un tiers de la dette hypothécaire due à la Ville. Le tout aux frais dudit M. Klein.

3.—Soumise et lue une lettre de la "Canadian Manufacturers' Association" demandant un arbitrage *re* protection fournie par la "Montreal Water & Power Co." contre les incendies.

Proposé par M. l'échevin Lavallée et

Résolu: De demander au Département en Loi si la "Montreal Water & Power Co." peut être forcée, dans les quartiers récemment annexés, de soumettre la question des prix à exiger pour la protection contre l'incendie (système d'arrosiers, prises d'eau et bornes-fontaines privées) à un arbitrage, attendu que le tarif des taxes d'eau, à Montréal, sur lequel le prix est basé, est muet sur cette question; ou si les prix devraient être fixés par la Commission de l'Aqueduc, en vertu de la clause du tarif en vigueur à Montréal, qui porte qu'ils devront être ainsi fixés lorsqu'on aura besoin d'eau pour des fins non spécifiées dans le tarif.

4.—Soumis un rapport de la Commission de la Voirie recommandant d'accepter la proposition de la municipalité

10.—Submitted and read a report from the superintendent stating he had sold by auction, at T. W. Foster & Co., three horses for the sum of \$147.50 less the auctioneer's commission of 10%, leaving a nett sum of \$132.75.

Filed of record.

11.—The superintendent also reported that in August last, he had entertained several superintendents from certain cities of United States, and that the expenses incurred in this connection amounted to \$11.50. He desired that he be reimbursed said amount.

On motion of the chairman, it was

Resolved: That the superintendent be reimbursed said amount, the sum to be taken from contingencies.

12.—Submitted and read a report from foreman Turner stating that Mr. Henri Bonin was injured while driving his horse into the stable.

Laid on the table.

13.—Submitted and read an extract from the minutes of Council, dated the 10th September 1906, referring a certain report, from Finance Committee, concerning the sale of land situated near the Incinerator.

After deliberation, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said land be not sold.

Adjourned.

J. A. LEMAY,
Secretary.

FINANCE COMMITTEE

Report of Meeting held the 14th of September.

Present: Ald. Payette, chairman, Sadler, L. A. Lapointe, DeSerres, Lavallée and Robinson.

1.—The following documents were read:

(a) Letter from Mr. O. Loranger asking for a position in the Revenue Department.

Laid on the table.

(b) Letter from Mr. de Montigny recommending that Mr. Gélinas be paid \$25 for having replaced during one month and a half, Messrs. Gagnon, Smith and de Montigny.

Resolved: That said sum be paid, but that Mr. de Montigny be informed that he should not employ anybody to do any work whatever, when no appropriation has been voted to that effect.

(c) Letter from Mr. Binmore, Treasurer of the Board of Protestant Schools, anent the school tax payment.

Resolved: To ask the Law Department, whether the City might legally, pay the tax in question, in advance without charging interest according to the request of the Commissioners.

2.—Mr. Klein's proposition, anent the subdivision of certain lots, being reconsidered, it was moved by Ald. Lavallée and

Resolved: That the Law Department be authorized to have notarial deeds prepared in order to enforce Mr. Klein's request so that the City's consent be given only on payment of one third of the mortgage owed to the City, the whole at Mr. Klein's cost.

3.—Submitted and read a letter from the Canadian Manufacturers' Association, asking for arbitration, *re* fire protection by the Montreal Water & Power Co.

Ald. Lavallée moved, and it was

Resolved: To ask the Law Department if the Montreal Water & Power Co., in the wards recently annexed, can be forced to submit the question of rates to be fixed for fire protection (sprinkling system, stand pipes and private hydrants) to arbitration, as the tariff for water taxes, in Montreal, on which the price is based, does not treat on said question; or if prices should be fixed by the Water Committee in virtue of the tariff clause in force in Montreal, which states that they must be fixed thus when water is needed for purposes not specified in the tariff.

4.—Submitted a report from the Road Committee recommending that the proposition of the municipality of

de DeLorimier, de construire un égout dans la rue Iberville, à la condition que la Ville contribue pour un montant n'excédant pas \$3,500.

Résolu: De faire rapport au Conseil en faveur de ce projet.

5.—En réponse à la question de M. l'échevin L.-A. Lapointe concernant les \$14,000 que la Compagnie du Pacifique Canadien devait payer en vertu de la législation adoptée à la dernière session, le Département en Loi dit que les obligations respectives de la Compagnie et de la Ville sont exécutoires, et que la somme de \$14,000 a été payée par la Compagnie.

Résolu: De donner connaissance à la Compagnie de cette opinion, et d'informer la Commission de l'Aqueduc que la somme de \$14,000, destinée aux services d'eau, est entre les mains du trésorier de la Ville.

6.—M. Bienvenu produit un état des sommes dues à la Ville pour frais d'entretien dans les asiles de patients publics.

Résolu: De recommander au Conseil d'autoriser le Département en Loi à poursuivre le recouvrement de ces créances devant les tribunaux.

7.—Est soumise une opinion du Département en Loi sur la réclamation de MM. Moll et Désormeau, plombiers, pour ouvrage exécuté à la caserne de pompiers No 2, rue Saint-Gabriel.

Résolu: Que, vu l'opinion des avocats de la Ville, la Ville ne peut payer cette réclamation.

8.—Soumise une lettre du Département en Loi concernant la demande de remboursement de taxes de la succession Auger *re* expropriation de la rue Notre-Dame.

Résolu: De prier la sous-commission des Expropriations de faire rapport.

9.—Soumis l'état financier suivant de la Ville, pour la semaine finissant le 15 septembre:

Encaisse depuis le dernier état	\$482,427.25
Montants perçus depuis	50,667.90
	\$533,095.15
Déboursé par les Commissions	33,349.05
Balance en caisse	\$499,746.10

10.—Soumis un rapport du Département en Loi sur la contestation du rôle de la rue Saint-Antoine par Mme Browne.

Résolu: De demander au Département en Loi depuis quand la cause est en délibéré.

11.—Soumis un compte de la "Montreal Street Railway Company" pour avoir replacé des rails qui avaient été enlevés pour continuer un égout sur la Côte-des-Neiges.

Résolu: De demander à la Commission de la Voirie si les rails ont été posés par la Ville ou par la Compagnie; si la Ville a été mise en demeure de replacer les rails; si un rôle supplémentaire ne devrait pas être fait afin d'inclure ces frais dans le coût de l'égout, et si cela ne devrait pas être fait dans ces cas-là.

12.—Soumis et lus les documents suivants:

- (1) Lettre de citoyens demandant la permission d'établir un hospice pour les enfants délaissés, dans un édifice de l'avenue Mont-Roya;
- (2) Lettre du ministre des Travaux Publics, au sujet de la cession de certain terrain en arrière de l'édifice du Revenu de l'Intérieur;
- (3) Lettre de M. Wm. Clarke, au sujet de l'expropriation de la rue Amherst;
- (4) Résolution du Conseil des Métiers et du Travail, au sujet de l'augmentation de la contribution foncière;
- (5) Lettre de M. F.-X. Parent, au sujet des licences;
- (6) Lettre de M. Vitalin Poissant, au sujet du prolongement de la rue Gauthier;
- (7) Lettre de M. J.-N. Moss offrant d'acheter le poste de pompiers No 5;
- (8) Lettre de M. Henry Miles suggérant que la "Flint Glass Association" soit invitée à tenir sa prochaine convention à Montréal;
- (9) Lettre de la Compagnie de l'Hôtel Windsor demandant une évaluation fixe;
- (10) Opinions des avocats de la Ville *re* (a) Succession Rolland relativement à la rue Stadacona; (b) Cession de la rue Fabre par les Frères de l'Instruction Chrétienne; (c) "Ladies Benevolent Society," relativement à une clôture; (d) Lumières dans le quartier Saint-Henri; (e) Salaire de MM. F.-X. Dupuis, Louis Coderre, A.-O. Goyette.

DeLorimier, to lay a sewer in Iberville street, on condition that the City shall contribute an amount not exceeding \$2,500, be accepted.

Resolved: That a report be made to Council in favor of said proposition.

5.—Replying to Ald. L. A. Lapointe's question, anent the \$14,000 which were to be paid by the Canadian Pacific Railway Company to the City, in view of legislation adopted at the last session, the Law Department stated that the respective obligations of both the Company and the City are executory, and that the sum of \$14,000 had been paid by the Company.

Resolved: That the Company be informed of said opinion, and to notify the Water Committee that the sum of \$14,000 for the water services, is now with the City Treasurer.

6.—Mr. Bienvenu filed a statement of the sums owed to the City for the maintenance of public patients in the asylums.

Resolved: To recommend to Council that the Law Department be authorized to recover said claims before the courts.

7.—Submitted an opinion from the Law Department anent a claim of Messrs. Moll & Desormeau, plumbers, for work to No. 2 fire station, St. Gabriel street.

Resolved: That in view of the City Attorneys' opinion, the City cannot pay said claim.

8.—Submitted a letter from the Law Department anent the application, made by the estate Auger, for the reimbursing of taxes *re* Notre-Dame street expropriation.

Resolved: That the sub-committee on Expropriation be asked for a report.

9.—Submitted the following statement of cash for week ending the 15th of September:

Cash on hand per last statement	\$482,427.25
Receipts since	50,667.90
	\$533,095.15
Committee disbursements	33,349.05
Balance on hand	\$499,746.10

10.—Submitted a report from the Law Department on the contesting of the assessment roll for St. Antoine street, by Mrs. Browne.

Resolved: To ask the Law Department information as to when the case was taken *en délibéré*.

11.—Submitted a claim from the Montreal Street Railway Co., for the replacing of rails which were removed for the purpose of laying a sewer, in Côte-des-Neiges.

Resolved: To ask the Road Committee whether the rails were laid by the City or by the Company; if the City has been legally requested to replace the rails; if a supplementary roll should not be made in order to include the amount of the above claim in the cost of the sewer, and if this should not always be done in such cases.

12.—Submitted and read the following documents:

- (1) Letter from citizens asking permission to establish a refuge for destitute children, in a building on Mount-Royal avenue;
- (2) Letter from the minister of Public Works anent the cession of certain land, situated behind the Inland Revenue buildings;
- (3) Letter from Mr. Wm. Clarke *re* Amherst street expropriation;
- (4) Resolution of the Trades and Labor Council anent the increase of assessment;
- (5) Letter from Mr. F. X. Parent, *re* licenses;
- (6) Letter from Mr. Vitalin Poissant, anent the Gauthier street extension;
- (7) Letter from Mr. J. N. Moss offering to purchase No. 5 fire station;
- (8) Letter from Mr. Henry Miles suggesting that the Flint Glass Association be invited to hold its next convention in Montreal;
- (9) Letter from the Windsor Hotel Co., asking for a fixed assessment;
- (10) City Attorney's opinions *re* (a) Rolland estate, anent Stadacona street; (b) Cession of Fabre street by the "Frères de l'Instruction Chrétienne"; (c) Ladies' Benevolent Society, *re* fence; (d) Lights in St. Henry ward; (e) Salaries of Messrs. F. X. Dupuis, Louis Coderre, A. O. Goyette.

Résolu: Que lesdits documents soient déposés aux archives.

13.—Soumis et lus les rapports suivants de la Commission de la Voirie:

- (1) Demandant un crédit de \$1,100 pour compléter l'égout de la rue Sherbrooke;
- (2) Demandant un crédit de \$2,225 pour compléter l'égout de la rue Saint-Rémi;
- (3) Demandant un crédit de \$500 pour compléter l'égout de la rue Dagenais;
- (4) Demandant un crédit de \$480 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Paul;
- (5) Demandant l'autorisation d'opérer un virement de crédit de \$6,060 *re* trottoirs permanents.

Résolu: D'approuver ces rapports.

14.—Soumis et lus les rapports suivants de la Commission des Parcs et Traverses:

- (1) Demandant un crédit de \$250 pour la destruction de cocons de chenilles;
- (2) Demandant un crédit de \$200 pour l'achat d'un cheval;
- (3) Demandant un crédit de \$500 pour construction de logements sur le parc Mont-Royal;
- (4) Demandant un crédit de \$250 pour la pose d'une grille autour du monument Crémazie;
- (5) Demandant un crédit de \$1,000 pour travaux au poste d'observation du parc Mont-Royal.

Résolu: D'approuver tous ces rapports tant de la Voirie que des Parcs et Traverses

15.—Soumise une opinion du Département en Loi concernant l'égout de la rue Brébeuf.

Résolu: De faire rapport au Conseil que, vu cette opinion, la Commission ne peut souscrire.

16.—*Résolu:* De voter \$200 pour la réception de la Barnicoat Fire Association."

Ajournement.

L. O. DAVID,
Greffier de la Ville.

Resolved: That said documents be filed of record.

13.—Submitted and read the following reports from the Road Committee:

- (1) For an appropriation of \$1,100 to complete the Sherbrooke street sewer;
- (2) For an appropriation of \$2,225 to complete the St. Rémi street sewer;
- (3) For an appropriation of \$500 to complete the Dagenais street sewer;
- (4) For an appropriation of \$480 to construct a sewer in St. Paul street;
- (5) For authority to vary the sum of \$6,060, *re* permanent sidewalks.

Resolved: To concur in said reports.

14.—Submitted and read the following reports from the Parks and Ferries Committee asking

- (1) for an appropriation of \$250 to destroy the cocoons of tussock moths;
- (2) for an appropriation of \$200 to purchase a horse;
- (3) for an appropriation of \$500 to build lodgings on Mount-Royal park;
- (4) for an appropriation of \$250 to build a railing around the Crémazie monument;
- (5) for an appropriation of \$1,000 for work to be done at the lookout on Mount-Royal park.

Resolved: To concur in all the above reports, both of the Road, and Park and Ferries Committees.

15.—Submitted an opinion from the Law Department anent the Brébeuf street sewer.

Resolved: That a report be made to Council that in view of said opinion, the Committee cannot concur.

16.—*Resolved:* That an appropriation of \$200 be voted for the reception of the Barnicoat Fire Association.

Adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

COMMISSION D'HYGIENE ET DE STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée du 14 septembre

Sont présents: MM. les échevins Gadbois, président intérimaire, Nault, Marin, O'Connell, Ward et Lévesque.

Sont aussi présents: le Rév. chanoine Dauth, M. l'échevin S. D. Valières et M. J.-H. Semple, représentant la Commission des Ecoles Catholiques, ainsi que le Rév. Dr. Jas. Barclay et le major Stevens, représentant la Commission des Ecoles Protestantes, les docteurs A.-D. Blackader et C.-N. Valin et Mesdames Smillie, Hutchison, Fortier et Ferguson, représentant le "Montreal Women's Club".

1.—A la demande de M. le président, le Rév. chanoine Dauth est prié d'exposer ses vues sur la question de l'inspection médicale des écoles.

En réponse, il dit qu'il n'exprime pas les opinions officielles des Commissaires d'Ecoles ni ses idées comme membre du clergé, mais bien ses vues personnelles. C'est ainsi qu'il croit que la Commission approuve l'inspection médicale des écoles. Il a fait une étude de la question lors d'un voyage spécial à Paris, France. Il s'est enquis, auprès de certains instituteurs, des modes d'inspection médicale suivis dans les écoles publiques de cette ville. Il considère cette inspection comme une oeuvre philanthropique. Cette inspection pourrait se faire tous les jours, deux fois par mois ou une fois par mois, suivant les fonds mis à la disposition de la Commission. Il dit que les jours de congé, ou pendant les heures de récréation dans nos écoles publiques, le maître n'aurait, relativement à l'inspection, aucun contrôle sur ses élèves, sauf en ce qui concerne leur conduite.

Il ajoute qu'il y aurait beaucoup d'autres difficultés à vaincre, mais que les Commissaires des Ecoles donneront volontiers leur concours aux autorités civiles en ce qui concerne cette inspection.

Il dit qu'à Paris, chaque médecin devait visiter 10 classes; deux heures étaient réservées chaque jour à l'inspection, mais celle-ci devenait moins sévère à mesure que la clientèle privée des médecins augmentait.

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of Meeting held the 14th of September.

Present: Ald. Gadbois, acting chairman, Nault, Marin, O'Connell, Ward and Lévesque.

There were also present: Revd. Canon Dauth, ex-ald. S. D. Vallières and J. H. Semple, representing the Catholic School Commissioners; also the Revd. Dr. Jas. Barclay and Major Stevens, representing the Protestant Board of School Commissioners. Doctors A. D. Blackader and C. N. Valin, as well as Mesdames Smillie, Hutchison, Fortier and Ferguson, representing the Montreal Women's Club.

1.—The Revd. Canon Dauth was asked by the acting chairman to express his views on the question of medical school inspection.

In reply he said that he was not stating the official ideas of the School Commissioners nor those as a clergyman, but his own personal views. He, however, would say that the Board approved of medical school inspection, and that he himself had made a study of the matter on a special visit to Paris, France. He had enquired, through certain teachers, of the methods of medical school inspection practised in the public schools in that city. He considered this service a humanitarian one. The service might be daily, bi-monthly or monthly, according to the means at the disposal of the Board. He stated that, on days of *congé*, or during hours of recreation in our common schools, (for inspection purposes), the teacher would have no control over the pupils, excepting in the latter case, when their conduct alone is concerned. He stated also that there could be many difficulties to be met with, but the School Commissioners would be most willing to help the civic authorities in connection with this inspection.

In Paris, he added, each physician had ten classes to see to; two hours were allotted to the inspection of schools daily; but the inspection became less strict according as the private practice of the physicians increased.

40 garçons formaient la moyenne de chaque classe. On perdait généralement 10 ou 15 minutes à causer avec le principal avant de pouvoir examiner les élèves de chaque classe; il est arrivé qu'un inspecteur médical a dû quitter une école sans examiner un seul élève. Les inspecteurs recevaient \$6 par visite (30 francs); ils faisaient vingt visites par année, soit \$120 (600 francs). Lorsqu'un cas de maladie contagieuse se déclarait, le principal ou le professeur avertissait le médecin. Une attention spéciale était donnée à la variole, à la scarlatine, à la varicelle, à la rougeole, à la tuberculose, à la grippe, à la trachéite, etc., et en certaines occasions une inspection complète était faite de toute l'école, les yeux, les oreilles et la gorge étant l'objet d'un examen particulier.

De plus, l'on constatait dans quel état se trouvait l'édifice au point de vue hygiénique. L'on examinait le genre et la position des meubles, les moyens de ventilation, etc.

Il dit que le travail des inspecteurs devrait certainement être contrôlé. Les couvents et les collèges ne sont pas sous la direction des Commissaires des Ecoles; mais ils ont leurs propres médecins, qui pourront s'entendre avec les inspecteurs des écoles quant à l'examen à faire. Lorsqu'un élève, dans une école de Paris, est renvoyé chez lui, parce qu'il est atteint d'une maladie contagieuse, il lui faut, à son retour, produire un certificat signé par le médecin de la famille, endossé par le service d'hygiène, attestant qu'il est exempt de toute infection.

Le Rév. docteur Barclay est alors prié d'exposer ses vues.

Il considère que l'inspection médicale des écoles est très nécessaire pour la protection du public. On devrait inspecter les écoliers et l'édifice qu'ils fréquentent. Le bureau d'hygiène et les Commissaires d'Ecoles devraient travailler ensemble à cette fin. Les professeurs et les inspecteurs médicaux devraient joindre leurs efforts dans ce sens. Les professeurs devraient tous être présents lorsque ces examens se feront. A New-York surtout, l'on s'occupe d'une manière particulière de l'inspection des écoles. Une fois par année, on donne une attention spéciale à l'aménagement, au chauffage et à la ventilation des écoles. Deux fois l'an, l'élève subit un examen physique. Le principal d'une école devrait signaler au médecin tout cas digne d'attention; un soin particulier devrait être donné aux yeux, aux oreilles et à la gorge, et dans le cas des filles, on devrait examiner régulièrement leur épine dorsale.

Il ajoute que dans la nomination des inspecteurs médicaux, il devrait y avoir une entente entre le bureau d'hygiène et les Commissaires d'Ecoles. On devrait permettre aux Commissaires d'Ecole de donner leur opinion sur ces nominations. Il croit que les médecins donneront leurs services fidèlement et libéralement. Toute négligence de leur part devra être signalée par le principal de l'école à la Commission d'Hygiène. Quant à la question financière, il croit qu'elle est du ressort des autorités civiles, en ce qui concerne la distribution des crédits, suivant le nombre d'élèves fréquentant chaque école.

Il y a une femme médecin qui soigne les filles du *high school*. Il y a lieu de croire, dit-il, que si les inspecteurs sont payés raisonnablement, ils déploieront plus de zèle.

Il considère qu'il vaudrait mieux nommer un petit nombre seulement d'inspecteurs permanents, et leur payer un plus fort salaire, que d'en nommer un grand nombre avec de modiques appointements. Chaque district scolaire pourrait s'adresser à eux chaque fois qu'on aurait besoin de leurs services. L'inspecteur devrait répondre à l'appel du principal dans tout cas de nécessité. Les Commissaires d'Ecoles seraient heureux de rencontrer les membres de la Commission d'Hygiène afin de discuter la question avec eux. Il croit qu'il serait bon d'envoyer une liste des candidats choisis pour le service des écoles protestantes avant de faire les nominations. On devrait se consulter sur la question des examens.

Le docteur C. N. Valin considère que l'inspection médicale des écoles est très nécessaire. Il s'efforce depuis deux ans de faire voir l'importance de telle inspection. On a étudié le travail qui se fait à cet égard à Boston, à Chicago, et à New-York. Tous les médecins du département d'hygiène ont compris l'urgence de cette inspection. Les inspecteurs, dans les cas particuliers, renvoient les sujets à des spécialistes. Il serait désirable d'avoir une inspection tous les jours, afin de contrôler les maladies contagieuses. L'inspection de trois ou quatre écoles par jour suffirait pour un inspecteur. On fait 50 examens par jour à Boston. Une heure par jour est consacrée à cela.

Des jeunes médecins compétents devraient être employés. L'université Laval donne aujourd'hui un cours spécial d'hygiène des écoles; et il croit que McGill est sur le point d'établir un cours semblable. Plus tard, on devrait

40 boys was the average per class. 10 or 15 minutes were usually lost with the principal before the classe could be examined; it happened that a medical inspector had to leave a school without examining a single pupil. The inspectors received \$6 per visit (30 francs) twenty visits per year, or \$120 (600 francs.) When a case of disease occurred, the principal or teacher notified the doctor. Special attention was given to small-pox, scarlatina, varicella, measles, tuberculosis, grippe, trachoma, etc., and on certain occasions a thorough inspection was made of the whole school, the eye, ear and throat receiving special attention. Furthermore, the sanitary condition of the building, the kind and position of the school furniture; ventilation and other important hygienic requirements are investigated.

He stated that certainly the work of the inspectors should be controlled. Convents and colleges were not under the control of the School Commissioners; but they had their own medical advisers who could agree with the medical school inspectors as to the necessary examination. When a pupil, in a school in Paris was sent home on account of contagious disease, he had to produce a certificate showing freedom from contagion issued by the family physician endorsed by the Health Department, on his return.

The Revd. Dr. Barclay was then asked to state his views. He considered that medical school inspection was most necessary for the welfare of the community. Both the scholars and buildings should receive attention. The Board of Health and the School Commissioners should work in harmony. There should be cooperation between the teachers and the medical school inspectors. The teachers should all be present when examinations are made. New York especially, showed particular attention to school inspection. Once a year special attention was paid to accommodation, heating, ventilation. Twice a year, every scholar was examined physically. The Principal of a school should report to the physician any case requiring attention; the eyes, ears and throat should get special attention and in cases of girls the spinal column should be seen to.

In the appointment of medical inspectors, he added there should be an agreement between the Hygiene Committee and the School Commissioners. The School Commissioners should be allowed to approve of the appointments made. He believed that the physicians would act faithfully and wisely. Any neglect on their part would be reported by the principal of the school to the Health Committee.

As to the question of finance, he thought the civic authorities should decide as to the distribution of the appropriation according to the number of pupils in each school. There is a lady doctor attending to the girl's of the high school.

He stated he believed that if the inspectors were properly paid they would exhibit more zeal. He considered that if a few permanent inspectors at a higher salary were appointed it would be better than many at a small salary. Each school district could apply to them at any time when required. The inspector should be at the call of the principal in a case of necessity. The School Commissioners would be pleased to meet the members of the Hygiene Committee to discuss this question. He thought it would be advisable to send a list of the candidates chosen for the Protestant schools before appointments were made. The question of examinations might be a matter of consultation.

Dr. C. N. Valin considered that medical school inspection was most necessary. For two years the importance of such inspection had been urged by him. The work done in Boston, Chicago and New York had been studied. All the physicians of the Health Department had understood the urgency of this inspection. The inspectors when necessary would refer particular cases to specialists. It would be advisable to have daily inspection to control contagious diseases. Three or four schools a day would be enough for one inspector. 50 examinations a day were made in Boston; one hour a day was devoted to the work. Competent young men should be employed. Laval University was giving a special course, now, in school hygiene, and he believed that McGill was about to establish a similar course. Latter, a certificate of examination in connection with such a university course should be exacted from

exiger de la part de tout aspirant à la position d'inspecteur médical des écoles un certificat attestant qu'il a passé, avec succès, un examen, après avoir suivi un cours spécial d'études. Il suggère que, deux ou trois fois par mois, on donne des conférences aux instituteurs et aux élèves, au sujet de l'hygiène, et des instructions spéciales aux professeurs concernant les maladies sur lesquelles devra être attirée l'attention des inspecteurs.

Des cartes de ces maladies devraient être placées dans chaque école pour la gouverne des instituteurs. Il est d'opinion que \$1 par jour serait accepté par des médecins compétents, non pas parce que ce montant est suffisant, mais parce que leur enthousiasme pour l'hygiène serait tel qu'ils feraient des sacrifices dans l'intérêt de la santé publique. Le docteur Blackader déclare que l'inspection médicale des écoles est fort désirable à tous les points de vue. Elle est surtout nécessaire à cause de la population étrangère toujours croissante.

Les maladies aiguës et sous-aiguës demandent une attention spéciale. Non seulement devrait-on être particulier quant à la scarlatine, la coqueluche et la rougeole; mais aussi pour les maladies plus chroniques. Si cela était possible on devrait faire l'inspection une ou deux fois par semaine; ou bien deux fois par mois. L'inspection pourrait se faire entre 9 et 10 heures, a.m. ou pendant la récréation.

Un examen complet des élèves devrait se faire deux fois par an.

Le Rév. docteur Barclay dit que les enfants juifs fréquentent les écoles protestantes.

Le major Stephens dit qu'à New-York les instituteurs agissent en qualité d'auxiliaires aux inspecteurs médicaux.

Le docteur Blackader dit qu'un nombre de jeunes gens, tous compétents, devraient être employés pour faire l'inspection une ou deux fois par semaine. Ces jeunes gens, qui seraient pleins d'énergie et d'enthousiasme, seraient prêts à entreprendre cette tâche, même si la rémunération n'était pas très élevée.

M. J.-H. Semple dit qu'il y a deux ans, les Commissaires des Ecoles Catholiques avaient reconnu l'importance de la chose; et on avait envoyé une députation à New-York, Boston, Philadelphie et Chicago. Il représentait en cette occasion la Commission des Ecoles Catholiques. Il devrait y avoir coopération entre la Commission d'Hygiène et les Commissaires. L'argent, dans une question aussi importante, ne devrait pas être un obstacle. Il était parfaitement ridicule de réserver seulement la faible somme de \$3,000 pour ce service.

Un crédit de \$25,000 ou \$30,000 devrait être voté, afin d'avoir un service efficace. A New-York on faisait l'inspection des écoles tous les jours. Les inspecteurs devraient recevoir un salaire de \$1,200 par année et devraient avoir un bureau à l'école. On devrait commencer avec les écoles des garçons et s'occuper plus tard des écoles des filles.

Madame Smillie dit que dans une ville manufacturière comme Montréal, l'état de santé des élèves devrait être surveillé tous les jours, si cela était possible. Il y avait 173 écoles dans la Ville. On devrait commencer le service le 1er octobre prochain et le continuer jusqu'à la fête de Noël. On devrait engager 25 médecins, qui feraient au département un rapport complet à la fin du terme (50 jours d'école.) Il serait facile de constituer une députation composée d'hommes influents pour se présenter devant la Commission des Finances et essayer d'obtenir tous les fonds dont on a besoin pour l'année prochaine.

On pourrait confier 2,000 élèves à chaque médecin; il y a environ 50,000 enfants qui fréquentent les écoles de la Ville. La Commission devrait consulter les Commissaires d'École afin qu'il y ait parfaite entente entre eux. Le bureau d'hygiène provincial insistait en 1900 sur la création d'un tel service d'inspection. Il y aurait des écoles plus difficiles à examiner que d'autres. Il vaudrait mieux que les inspecteurs résident dans l'arrondissement de l'école. A New-York, 50 infirmières sont chargées du soin des enfants pauvres des écoles qui sont renvoyés à leur domicile pour cause de maladie. Ils donnent des conseils aux familles au sujet du traitement et surveillent leurs patients. A New-York, on hisse un drapeau au-dessus de l'école lorsqu'on a besoin des services du médecin. En passant, il aperçoit le signal et visite l'école. Dans les mois de juillet et août, les enfants nouveaux nés dans les familles pauvres sont visités par les gardes-malades. Deux gardes-malades sont maintenant disponibles à Montréal. Le "Victoria Order" exige \$350 par année pour les services d'une garde-malade.

He advised that, two or three times a month, conferences should be given to teachers and pupils concerning hygiene, and special instruction to teachers on diseases that should be brought to the notice of the inspectors. Charts of those disease should be placed in the school for the instruction of the teachers.

He considered that \$1 a day, would be accepted by competent physicians; not as adequate remuneration, but their enthusiasm for hygienic would be such that they would make sacrifices in the interests of public health.

Dr. Blackader stated that medical school inspection was extremely desirable for every reason. It was especially essential on account of the foreign population which was constantly increasing. Acute and sub-acute diseases demanded attention, not only scarlatina whooping-cough and measles. More chronic troubles should be looked after. The inspection should be, if possible done once or twice a week, or twice a month. The inspection might be made between 9 and 10 o'clock a.m. or during recess. There should be a complete examination made twice a year.

Dr. Barclay said that the Jewish children frequented Protestant schools. Major Stephens said that in New York teachers acted as auxiliaries to the medical inspectors.

Dr. Blackader continuing, said that a number of young men, all of good standing, could be got to make an inspection once or twice a week. These men who possessed both enthusiasm and energy would be prepared to undertake such work, even if the salary were not very high.

Mr. J. H. Semple stated that two years ago, the importance of this work had been recognized by the Catholic Board of Schools Commissioners and a deputation had been sent to New York, Boston, Philadelphia and Chicago. He represented the Catholic School Commissioners. There should be cooperation between the Hygiene Committee and the Commissioners. Money in so important a matter should not be considered. It was perfectly ridiculous to set aside only \$3,000 for such work. From \$25,000 to \$50,000 should be appropriated to have the service properly done. In New York the schools were inspected daily. The inspectors should get \$1,200 a year, and should have an office in the school. The service should first be begun in the boys schools, and afterwards it could be extended to the girls schools.

Mrs. Smillie said that in a factory city like Montreal, the bodily health of the pupils in schools should be attended to daily, if possible. There were 173 schools in the City. The service should be begun on the 1st of October next and continued up to the Christmas holidays. There should be 25 doctors, who should send in a complete report at the end of the term (50 schools days). It would be easy to get an influential deputation to go before the Finance Committee in order to endeavour to obtain all the funds needed for next year. 2,000 school children might be allotted to each physician; there were about 50,000 school children in the City. The Committee ought to consult with the School Commissioners in order that there should be harmony between them. In 1900 the Provincial Board of Health urged such inspection. Some schools would be more difficult to examine than others. It would be better to have the inspectors resident in the same locality as the school.

In New York, 50 nurses were employed to attend to poor school children sent home on account of illness. They advised the families as to what should be done in such cases and kept a supervision over the patients. In New York a flag was hung out over the school when the physician was needed. On passing he noticed the signal and visited the school. In the months of July and August newly born infants in poor families were seen to by the nurses. Two nurses would be available now in Montreal. The Victoria Order of nurses exacted \$350, a year for the service of a nurse.

Après discussion, il est

Résolu: De nommer 21 inspecteurs sanitaires des écoles, à raison de \$40 par mois chacun, lesdits inspecteurs devant entrer en fonctions le 1er octobre prochain et rester en charge jusqu'aux fêtes de Noël.

2.—*Résolu:* D'autoriser l'ingénieur sanitaire à fermer les bains publics lorsqu'il le jugera à propos.

Adjournement.

I.-J. FLYNN,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée mensuelle du 17 septembre (assemblée ajournée)

M. l'échevin Dagenais, maire suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins Payette, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Lévy, Major, Robillard, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, L. A. Lapointe, Lavallée, Stearns, Leclaire, DeSerres, N. Lapointe, Duquette, Giroux, Mercier, O'Connell, Laviolette, Gadbois, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Labrecque, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David et Roy.

REQUETES, ETC.

1.—De M. Alfred Longpré, à l'effet d'obtenir l'autorisation de construire une fabrique de tabac; de M. Jaslow, à l'effet de construire une écurie; et de M. Geo. Vandelaç, à l'effet de construire une écurie.

2.—Du "Board of Trade" de Montréal, au sujet de l'installation d'une pompe à vapeur.

3.—De la ville de Westmount offrant de fournir l'électricité à Montréal.

Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Éclairage.

4.—Du Département en Loi demandant que soient nommés deux évaluateurs pour agir comme commissaires, conjointement avec l'un des recorders, *re* Expropriation de la rue Elgin.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: De nommer à cet effet les évaluateurs Lamontagne et Owens.

5.—M. l'échevin LAVIOLETTE, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN,

Propose: Que soit abrogée et annulée la résolution adoptée par le Conseil de la Ville de Montréal à l'assemblée tenue le 10 septembre 1906, adoptant un rapport de la Commission des Finances refusant d'approuver un rapport de la Commission de la Voirie au sujet de l'ouverture de la rue Gain, dans le quartier Papineau, et que la Commission des Finances soit priée de mettre de nouveau cette question à l'étude et de prendre en considération l'opinion du Département en Loi, en date du 26 juin 1906 et du 17 septembre 1906.

M. l'échevin Payette soulève un point d'ordre, alléguant que ladite proposition ne peut être soumise, vu la règle 64a.

Le président de l'assemblée décide que le point d'ordre soulevé est bien fondé.

Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: D'accorder un congé d'un mois à M. l'échevin Robinson.

AVIS DE MOTIONS

7.—De M. l'échevin Leclaire, à l'effet d'amender le règlement No 240.

8.—De M. l'échevin Payette, à l'effet d'amender la règle 115.

9.—De M. l'échevin Houlé, *re* Constructions sur le parc Crémazie.

10.—De M. l'échevin Houlé, *re* Constructions sur la rue du Palais.

11.—De M. l'échevin M. Martin, *re* Gages des journaliers.

After discussion, it was

Resolved: That 21 medical school inspectors should be appointed at \$40 per month each, to begin the 1st October next and continue up to the Christmas holidays.

2.—*Resolved:* That the Sanitary Engineer be authorized to close the public baths whenever he considers it expedient.

Adjourned.

I. J. FLYNN,
Secretary.

CITY COUNCIL

Report of Adjourned Meeting held the 17th of September.

Ald. Dagenais, acting mayor, in the chair.

Present: Ald. Payette, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Lévy, Major, Robillard, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, L. A. Lapointe, Lavallée, Stearns, Leclaire, DeSerres, N. Lapointe, Duquette, Giroux, Mercier, O'Connell, Laviolette, Gadbois, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Labrecque, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David and Roy.

PETITIONS, ETC.

1.—From Mr. Alfred Longpré, to erect a tobacco factory; Mr. Joslow to erect a stable; and Geo. Vandelaç, to erect a stable.

2.—From Montreal Board of Trade anent the installation of a steam pump.

3.—From city of Westmount offering to supply electricity to Montreal.

Referred to the Fire and Light Committee.

4.—From Law Department asking that two assessors be appointed to act as commissioners, jointly, with one of the Recorders, *re* Elgin street expropriation.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That Messrs. Lamontagne and Owens, assessors, be appointed in this connection.

5.—Ald. LAVIOLETTE moved, seconded by Ald. M. MARTIN,

"That the resolution adopted on the 10th September inst., anent the opening of Gain street, be repealed and that the Finance Committee be instructed to again consider said matter, as well as the opinions of the Law Department dated the 26th June and 17th September 1906."

Ald. Payette raised a point of order contending that said motion could not be put in view of rule 64a.

The presiding member decided that said point of order was well taken.

6.—On motion of Ald. J. B. A. MARTIN, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That one month's leave of absence be granted to Ald. Robinson.

MOTIONS.

7.—By Ald. Leclaire, to amend by-law No. 240.

8.—By Ald. Payette, to amend rule 115.

9.—By Ald. Houlé, *re* buildings at Crémazie park.

10.—By Ald. Houlé, *re* buildings on Palais street.

11.—By Ald. M. Martin, *re* wages of laborers.

RAPPORTS

12.—De la Commission des Finances, à l'effet d'autoriser le Département en Loi à instituer des procédures dans certaines causes.

13.—De la Commission des Finances, à l'effet de faire poser des tuyaux de service par la "Montreal Water & Power Co."

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

14.—De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$3,500, à l'effet de construire un égout dans la rue Iberville conjointement avec la Corporation de DeLorimier.

15.—De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de construire un égout dans la rue Sherbrooke en face des Linton Flats.

16.—De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de construire un égout dans la rue Saint-Paul (quartier Saint-Henri.)

17.—De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit supplémentaire de \$500, à l'effet de parachever l'égout de la rue Dagenais.

18.—De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$2,225, à l'effet de terminer l'égout de la rue Saint-Rémi.

19.—De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$6,060.

20.—De la Commission des Finances souscrivant, à certaines conditions, au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de modifier la ligne de la rue Comte.

21.—De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de construire un égout dans la rue Marquette,

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

22.—De la Commission des Finances refusant, pour les raisons y mentionnées, de souscrire à un rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de construire un égout dans la rue Brébeuf.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

23.—De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui demande un crédit de \$250 pour la destruction des chenilles.

24.—De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui demande un crédit de \$1,000, à l'effet d'exécuter certains travaux sur le parc Mont-Royal.

25.—De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui demande un crédit de \$200 pour l'achat d'un cheval.

26.—De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui demande un crédit de \$250, à l'effet de construire une grille autour du monument Crémazie.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

27.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$500.

28.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$100.

29.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'inscrire la rue Bérard au répertoire des rues, comme rue publique.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin N. LAPOINTE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

30.—De la Commission de la Voirie

(1) A l'effet de construire des trottoirs permanents;

(2) A l'effet de construire un égout dans la rue Gilford.

Renvoyés à la Commission des Finances.

31.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet d'annuler le contrat adjudgé à M. Pierre Labelle *re* poste No 5.

REPORTS.

12.—From Finance Committee to authorize the Law Department to take legal proceedings in certain cases.

13.—From Finance Committee anent the laying of water services by the Montreal Water & Power Co.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. LAVALLEE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

14.—From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$3,500 to construct a sewer in Iberville street with the corporation of DeLorimier.

15.—From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee for the construction of a sewer in Sherbrooke street, opposite the Linton flats.

16.—From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee for the construction of a sewer in St. Paul street (St. Henry ward.)

17.—From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee for a further appropriation of \$500 to complete sewer in Dagenais street.

18.—From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$2,225 to complete sewer in St. Rémi street.

19.—From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee to vary a sum of \$6,060.

20.—From Finance Committee concurring, but on certain conditions, in the report of the Road Committee to modify the line of Comte street.

21.—From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee for the construction of a sewer in Marquette street.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

22.—From Finance Committee declining for reasons therein stated, to concur in a report of the Road Committee for the construction of a sewer in Brébeuf street.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

23.—From Finance Committee concurring in the report of the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$250 to destroy tussock moths.

24.—From Finance Committee concurring in the report of the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$1,000 for certain work on Mount-Royal park.

25.—From Finance Committee concurring in the report of the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$200 to purchase a horse.

26.—From Finance Committee concurring in the report of the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$250 to erect a fence around the Crémazie monument.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. ROBIL-LARD, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

27.—From Road Committee to vary a sum of \$500.

28.—From Road Committee to vary a sum of \$100.

29.—From Road Committee to inscribe Bérard street as a public street.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. N. LAPOINTE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

30.—From Road Committee (1) to construct permanent sidewalks; (2) for a sewer in Guind street.

Referred to Finance Committee.

31.—From Fire and Light Committee to cancel Pierre Labelle's contract *re* No. 5 fire station.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin LAVIOLETTE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés (M. l'échevin L.-A. Lapointe dissident).

32.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, à l'effet d'adjuger certains contrats *re poste* No 5.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin DAVID, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

33.—De la Commission de l'Aqueduc, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$300.

Sur proposition de M. l'échevin CLEARIHUE, appuyé par M. l'échevin MARIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

34.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$100.

Sur proposition de M. l'échevin MARIN, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

35.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, à l'effet de construire un égout dans la rue Forsythe.

Renvoyé aux Commissions de la Voirie et des Finances.

ORDRE DU JOUR

36.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Sadler, à l'effet d'abroger une certaine résolution au sujet de l'affaire Hamel, résolution adoptée par le Conseil le 30 avril 1906, M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE,

Propose: Que le vote pris le 30 avril 1906, sur la motion de M. l'échevin Payette, appuyé par M. l'échevin Sadler, pour adopter un rapport de la Commission des Finances recommandant de régler le litige avec la Banque de Montréal, résultant du faux commis par Hamel, soit abrogé et annulé.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Pour: Payette, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Lévy, Robillard, Turner, Sadler, Bumbray, Lavallée, Stearns, Leclaire, N. Lapointe, Giroux, O'Connell, Laviolette, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Labrecque, Lévesque, Houllé, Guay, David et Roy—27.

Contre: Major, Gallery, L.-A. Lapointe, DeSerres, Mercier, Gadbois, M. Martin et Marin—8.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

Est alors soumis et lu le rapport de la Commission des Finances recommandant de régler à l'amiable le litige avec la Banque de Montréal.

M. l'échevin L.-A. Lapointe soulève un point d'ordre, alléguant que ledit rapport n'a pas été mis régulièrement devant le Conseil, n'étant pas sur l'ordre du jour.

Le président de l'assemblée décide que le point d'ordre n'est pas fondé, et que ledit rapport peut être pris en considération par le Conseil.

Sur ce, M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE,

Propose: Que la section No 3 dudit rapport soit biffée et remplacée par la suivante: "3.—Le montant touché au moyen du chèque forgé, savoir: \$9,985.30, moins la somme recouvrée par la Banque, savoir: \$3,150, sera supporté comme suit, savoir: \$2,500 par la Ville et la balance par la banque." et que, ainsi amendé, ledit rapport soit adopté.

Un débat s'engageant, ladite proposition étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Payette, Yates, Lévy, Robillard, Turner, Sadler, Bumbray, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Giroux, Laviolette, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, M. Martin, Labrecque, David et Roy—19.

Contre: Larivière, L.-A. Lapointe, Proulx, Clearihue, Major, Gallery, Leclaire, DeSerres, Duquette, Mercier, O'Connell, Gadbois, Séguin, Marin, Lévesque et Houllé—16.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

M. l'échevin Gadbois soulève un point d'ordre alléguant que, vu la règle 64b, ledit rapport n'a pas été légalement adopté.

Le président de l'assemblée décide que la règle invoquée ne peut s'appliquer dans la présente question, et n'a aucun effet en l'espèce.

Sur ce, M. l'échevin Gadbois demande que la question suivante soit posée aux avocats de la Ville:

"La décision du pro-maire, au sujet du vote sur le rap-

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. LAVIOLETTE, it was

Resolved: That said report be received and adopted (Ald. L. A. Lapointe dissenting.)

32.—From Fire and Light Committee to award certain contracts for No. 5 fire station.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. DAVID, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

33.—From Water Committee to vary a sum of \$300.

On motion of Ald. CLEARIHUE, seconded by Ald. MARIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

34.—From Hygiene and Statistics Committee to vary a sum of \$100.

On motion of Ald. MARIN, seconded by Ald. LEVESQUE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

35.—From Hygiene and Statistics Committee for the construction of a sewer in Forsythe street.

Referred to the Road and Finance Committees.

ORDER OF THE DAY.

36.—The order of the day being read to consider a motion by Ald. Sadler to repeal a certain resolution anent the Hamel affair, adopted by Council on the 30th April 1906,

Ald. SADLER moved, seconded by Ald. LARIVIERE,

"That the vote taken on said date on the motion of Ald. Payette, seconded by Ald. Sadler, to adopt a report of the Finance Committee, recommending a settlement of the litigation with the Bank of Montreal, resulting from the Hamel forgery, be repealed and annulled."

The Council divided thereon:

Yeas: Payette, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Lévy, Robillard, Turner, Sadler, Bumbray, Lavallée, Stearns, Leclaire, N. Lapointe, Giroux, O'Connell, Laviolette, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Labrecque, Lévesque, Houllé, Guay, David and Roy—27.

Nays: Major, Gallery, L. A. Lapointe, DeSerres, Mercier, Gadbois, M. Martin and Marin—8.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Submitted and read report from the Finance Committee recommending that the litigation with the Bank of Montreal be amicably settled.

Ald. L. A. Lapointe raised a point of order contending that said report was not regularly before the Council, not being on the order of the day.

The presiding member decided that said point of order was not well taken, and that said report could be considered by the Council.

Ald. PAYETTE thereupon moved, seconded by Ald. LAVALLÉE,

That section No. 3 in said report be struck and replaced by the following:

"3.—The amount drawn by means of the forged cheque, viz: \$9,985.30, less the amount recovered by the bank, viz: \$3,150, shall be assumed as follows, viz: \$2,500 by the City and the balance by the bank."

And that so amended said report be adopted.

And a debate arising, said motion being put, the Council divided:

Yeas: Payette, Yates, Lévy, Robillard, Turner, Sadler, Bumbray, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Giroux, Laviolette, Ward, J. B. A. Martin, Nault, M. Martin, Labrecque, David and Roy—19.

Nays: Payette, Yates, Lévy, Robillard, Turner, Sadler, A. Lapointe, Leclaire, DeSerres, Duquette, Mercier, O'Connell, Gadbois, Séguin, Marin, Lévesque and Houllé—16.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Ald. Gadbois raised a point of order contending that said report had not been regularly adopted, in view of rule 64b.

The presiding member decided that said rule could not be applied in the premises and had no bearing in the present instance.

Ald. Gadbois thereupon asked the Law Department to reply to the following question:

"Is the acting mayor's decision anent the vote on the

port repris en considération de la Commission des Finances, est-elle correcte, étant donné que ledit rapport de la Commission des Finances a déjà été négativement par un vote de 20 contre 17, et que, lorsque ledit rapport a été de nouveau présenté au Conseil, le vote sur son adoption a été de 19 contre 16?"

M. l'échevin L.-A. Lapointe demande au Département en Loi de répondre à la question suivante:

"Le vote donné sur la proposition de M. l'échevin Payette, pour adopter un rapport de la Commission des Finances (après un vote de reprise en considération) est-il suffisant pour que le président de l'assemblée déclare cette proposition légalement adoptée; ou s'il n'est pas nécessaire de réunir la majorité de tous les membres du Conseil?"

Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin M. Martin, à l'effet d'abroger une certaine résolution *re* gages des journaliers.

M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin SEGUIN,

Propose: "Que la résolution adoptée par le Conseil de la Ville de Montréal, à une assemblée tenue le 9 décembre 1901, décrétant que tous les charretiers à l'emploi de la Ville seront payés au taux minimum de \$2.25 par jour, à partir du 1er janvier 1902, soit abrogée et annulée:

Que la résolution adoptée par le Conseil de la Ville de Montréal, à une assemblée tenue le 23 décembre 1901, décrétant qu'aucun contrat ne sera accordé par la Ville, à partir du 1er janvier 1902, sans qu'il y soit inclus une clause fixant à \$1.50 par jour le minimum des gages qui seront payés aux journaliers, soit aussi abrogée et annulée.

Et un débat s'engageant, ladite proposition, avec la permission du Conseil, est retirée.

Alors M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin SEGUIN,

Propose: Que, à partir du 1er janvier 1907, tous les journaliers et ouvriers à l'emploi de la Ville reçoivent un salaire minimum de \$1.75 par jour, et que la journée de ces employés soit limitée à 9 heures de travail ou leur semaine à 54 heures de travail; que, à partir du 1er janvier 1907, chaque charretier à l'emploi de la Ville, fournissant une voiture et un cheval, reçoive un salaire de \$2.75 par jour, et que la journée des charretiers soit limitée à 9 heures de travail ou leur semaine à 54 heures de travail; et que la Commission des Finances reçoive instruction de préparer en conséquence les crédits du prochain exercice.

Et qu'il soit de plus *Résolu:*

Qu'aucun contrat ne soit adjugé par la Ville, à partir du 1er janvier 1907, sans qu'il y soit inclus une clause fixant à \$1.75 par jour le salaire minimum des journaliers employés pour l'exécution de ces contrats, et fixant à \$2.75 par jour le salaire minimum des charretiers fournissant un cheval et une voiture, et stipulant que la journée de ces employés sera limitée à 9 heures de travail ou leur semaine à 54 heures de travail.

M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, propose en

Amendement: Que la proposition de M. l'échevin M. Martin soit référée au Département en Loi pour faire rapport au Conseil sur le droit qu'a le Conseil d'engager les crédits de la Ville prématurément, considérant que l'article 42 de la Charte impose à la Commission des Finances la préparation des prévisions budgétaires annuelles.

M. l'échevin Lavallée soulève un point d'ordre, alléguant que la proposition principale ne peut pas être présentée sans un avis de motion, attendu que cette proposition touche une question non mentionnée à l'ordre du jour.

Le président de l'assemblée déclare l'objection bien fondée et décide que ladite proposition ne peut être présentée sans un avis préalable.

M. l'échevin Gadbois en appelle de la décision du président de l'assemblée.

Et le président de l'assemblée ayant posé la question: "La décision de la présidence doit-elle être maintenue?"

Le Conseil se partage:

Pour: Payette, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Lévy, Major, Robillard, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, L.-A. Lapointe, Lavallée, Stearns, Leclair, N. Lapointe, Duquette, Giroux, Mercier, O'Connell, Laviolette, Ward, J. B.-A. Martin, Séguin, M. Martin, Labrecque, Marin, Lévesque, Houllé, Guay, David et Roy—33.

Contre: Gadbois—1.

La décision du président de l'assemblée est ainsi maintenue, et il est

Résolu: En conséquence.

reconsidered report of the Finance Committee correct, in view of the fact that said report of the Finance Committee had been already rejected by a vote of 20 to 17, and when again presented to Council the vote upon its adoption was 19 to 16."

Ald. L. A. Lapointe asked the Law Department to reply to the following question:

"Was the vote given on the motion of Ald. Payette, to adopt said report of the Finance Committee (after reconsideration) sufficient to justify the presiding member to declare said motion regularly adopted; or was not the majority of the members of the whole Council required?"

37.—The order of the day being read to consider a motion by Ald. M. Martin to repeal certain resolutions *re* wages of laborers.

Ald. M. MARTIN moved, seconded by Ald. SEGUIN,

"That the resolution passed by the Council of the City of Montreal, at a meeting held on the 9th December 1901, enacting that all carters in the employ of the City shall be paid at the minimum rate of \$2.25 per diem, from the 1st January 1902, be repealed and annulled.

"That the resolution passed by the Council of the City of Montreal, at a meeting held on the 23rd December 1901, enacting that no contract shall be awarded by the City from the 1st January 1902, unless a clause be inserted therein, fixing at \$1.50 per diem the minimum of wages to be paid to laborers, be also repealed and annulled."

And a debate arising, said motion was withdrawn with the permission of the Council.

Ald. M. MARTIN then moved, seconded by Ald. SEGUIN,

"That from the 1st January 1907, every journeyman and laborer in the employ of the City be paid a minimum salary of \$1.75 per diem, and that the working day of such employes be fixed at 9 hours per diem or the working week at 54 hours; that also from the 1st January 1907, every carter in the employ of the City, supplying a cart and a horse, be paid a salary of \$2.75 per diem, and that the working day of such carters be fixed at 9 hours per diem or the working week at 54 hours, and that the Finance Committee be instructed to prepare the appropriations for the year 1907 accordingly.

Be it further *Resolved:*

"That no contract be awarded by the City from the 1st January 1907 unless a clause be inserted therein fixing at \$1.75 per diem the minimum salary to be paid to laborers employed in connection therewith, and at \$2.75 per diem the minimum salary to be paid to carters supplying a cart and a horse, and that the working day of such employes be fixed at 9 hours per diem or the working week at 54 hours."

Moved in amendment by Ald. PAYETTE, seconded by Ald. SADLER,

"That the motion just read be referred to the Law Department for their opinion as to the right of the Council to affect the City's appropriations prematurely, in view of Art. 42 of the Charter, which entrusts to the Finance Committee the preparation of the annual appropriations."

Ald. Lavallée raised a point of order contending that the main motion could not be put without previous notice, inasmuch as the same departed from the order of the day before the Council.

The presiding member decided that said point of order was well taken, and that said motion could not be put without previous notice.

Ald. Gadbois appealed from the decision of the chair.

And the presiding member having put the question:

"Shall the decision of the chair be sustained?"

The Council divided:

Yeas: Payette, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Lévy, Major, Robillard, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, L. A. Lapointe, Lavallée, Stearns, Leclair, N. Lapointe, Duquette, Giroux, Mercier, O'Connell, Laviolette, Ward, J. B. A. Martin, Séguin, M. Martin, Labrecque, Marin, Lévesque, Houllé, Guay, David and Roy—33.

Nays: Gadbois—1.

So the chair's decision was sustained, and it was

Resolved: Accordingly.

38.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération des avis de motions :

(1) De M. l'échevin Larivière, à l'effet d'édicter un règlement permettant à la compagnie du Grand-Tronc de construire un tunnel au-dessous de la rue McGill;

(2) De M. l'échevin Yates, à l'effet d'édicter un règlement amendant le règlement No 343;

(3) De M. l'échevin Proulx, à l'effet d'édicter un règlement fixant le poids du pain;

Il est

Résolu: De prier le greffier de la Ville de préparer des règlements en conséquence, de les faire imprimer et de leur donner leur rang sur l'ordre du jour.

39.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre à la "Montreal Steel Works" de poser des conduites dans la rue Saint-Etienne,

M. l'échevin O'CONNELL, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Pour: Payette, Larivière, Proulx, Yates, Turner, Sadler, Bumbray, Callery, Lavallée, Leclair, N. Lapointe, Duquette, O'Connell, Laviolette, Gaudois, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Labrecque, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David et Roy—27.

Contre: Clearihue, L.-A. Lapointe, DeSerres, Mercier et M. Martin—5.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,

Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,

Greffier adjoint de la Ville.

38.—The order of the day being read to consider motions by

(1) Ald. Larivière, for a by-law to allow Grand Trunk Railway Co. to construct a tunnel under McGill street;

(2) Ald. Yates, for a by-law to amend by-law No. 343;

(3) Ald. Proulx, for a by-law to fix the weight of bread;

It was

Resolved: That the City Clerk be instructed to draft by-laws accordingly, to have the same printed and to give the same their rank on the order of the day.

39.—The order of the day being read to consider a report from the Road Committee to allow the Montreal Steel Works to lay pipes in St. Etienne street,

Ald. O'CONNELL moved, seconded by Ald. LARIVIERE,

"That said report be adopted."

The Council divided thereon:

Yeas: Payette, Larivière, Proulx, Yates, Robillard, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Leclair, N. Lapointe, Duquette, O'Connell, Laviolette, Gaudois, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Labrecque, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David and Roy—27.

Nays: Clearihue, L. A. Lapointe, DeSerres, Mercier and M. Martin—5.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. CLEARIHUE,

The Council Adjourned.

L. O. DAVID,

City Clerk.

RENE BAUSET,

Asst. City Clerk.



AVIS PUBLIC

QUARTIER OUEST

La charge d'échevin No 1 du quartier Ouest de la Ville étant devenue vacante, par suite du décès de C.-B. Carter, qui occupait cette charge,

Avis Public est par les présentes donné que la nomination des candidats pour remplir cette vacance aura lieu au bureau du greffier de la Ville, à l'Hôtel de Ville, durant les heures de bureau, entre le 25 septembre courant, à midi, et le 1er d'octobre prochain, à midi.

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul candidat mis en nomination, ce candidat se trouvera élu *ipso facto*, mais, dans le cas où deux ou plusieurs candidats seraient mis en nomination, un bureau de votation sera accordé et l'élection se fera vendredi, le 12ième jour d'octobre prochain, entre 9 heures du matin et 5 heures de l'après-midi, aux endroits qui seront désignés dans un avis subséquent.

On pourra, en s'adressant au bureau du soussigné, obtenir des blancs de bulletins de présentation, de certificats d'éligibilité et de dépôt, ainsi que tous renseignements concernant les formalités qui doivent être observées.

L.-O. DAVID,

Greffier de la Ville.

BUREAU DU GREFFIER DE LA VILLE.

HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 17 septembre 1906.



PUBLIC NOTICE

WEST WARD

Seat No. 1 of West ward, of the City, having become vacant owing to the demise of C. B. Carter, who occupied said seat.

Public notice is hereby given that the nomination of candidates to fill the said vacancy will be held at the City Clerk's Office, at the City Hall, during office hours, between the 25th September instant, at noon, and the 1st October next, at noon.

In the event of there being only one candidate nominated, he shall, *ipso facto*, be elected, but in the event of there being two or more candidates, a poll shall be granted and the election shall be held on Friday, the 12th day of October next, between the hours of 9 o'clock in the forenoon and 5 o'clock in the afternoon, at such places as will be specified in a subsequent notice.

Blank forms of nomination papers, certificates of qualification and of deposit, and any information regarding the formalities which must be observed, may be obtained on application at the office of the undersigned.

L. O. DAVID,

City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,

CITY HALL,

Montreal, 17th September 1906.



Egouts

AVIS AUX CONTRIBUABLES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle spécial corrigé, pour la construction d'égouts de 2 x 3, en brique, dans l'avenue Sherbrooke, longeant l'avenue Sherbrooke et le chemin des Carrières, à l'Est de la rue Saint-Hubert, est complété et maintenant déposé au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées, comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière, sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

W. ROBB,
Trésorier de la Ville.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 15 septembre 1906.



Sewers

NOTICE TO RATEPAYERS

PUBLIC NOTICE is hereby given that the special corrected roll for the construction of 2 x 3 brick sewer in Sherbrooke avenue, along Sherbrooke avenue and Carrières road, East of St. Hubert street, is completed, and is now deposited in the office of the undersigned, City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for any tax or assessment, are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned, at his said office within ten days from this date, without further notice.

W. ROBB,
City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, September 15th 1906.

PERMIS DE CONSTRUCTION.

BUILDING PERMITS.

Décernés durant la semaine finissant le 19 Septembre 1906.

Issued during the week ending the 19th September, 1906.

Date.	No. du Permis. <i>a</i> Permit Number.	Endroit.—Location.		Quartier. Ward.	Propriétaire. Owner.	Adresse du Propriétaire Owner's address	Genre. Description	Coût. Cost.	
		No.	Rue.—Street.						No.—Cadast.
Sept. 13	1490 R...	5	Pl. Royale	21	Centre	Motard Fils & Sénécal...	5 Place Royale...	1 magasin.....	\$2,000 00
" 13	1491 N.....	234	Frontenac.....	166 sub. 241.....	Ste. Marie	Houde Euclide.....	233 Fullum.....	1 hangar.....	1,500 00
" 13	1492 N.....		Boyer.....	328-307 G. F. C. D.	St. Denis	L. A. Lavallée.....	170 P. Lafontaine	2 logements.....	1,200 00
" 13	1493 N.....		"	"	"	"	"	2 " ".....	1,200 00
" 13	1494 N.....		"	"	"	"	"	2 " ".....	1,200 00
" 13	1495 N.....		"	"	"	"	"	2 " ".....	1,200 00
" 13	1496 N.....		"	"	"	"	"	2 " ".....	1,200 00
" 13	1497 R.....	79	Lagauchetière W.	570.....	St. Lawrence	E. & Geo. Roberts.....	79 Lagauchetière	1 shop.....	200 00
" 14	1498 N.....	333	Manufacturiers	2537.....	St. Gabriel	Préfontaine T.....	810 Dorchester W	1 écurie.....	150 00
" 14	1499 N.....	260	Joliette.....	22.....	Hochelaga	Guyot J. H.....	89 Moreau.....	1 hangar.....	303 00
" 14	1500 N.....		Hogan.....	148.....	"	Bourbonnière A.....	21 Desjardins.....	1 " ".....	320 00
" 14	1501 N.....		Wurtele.....	"	"	Destardins D.....	221 Frontenac.....	1 " ".....	380 00
" 14	1502 N.....		Montgomery.....	"	"	Dansereau H.....	357 Davidson.....	1 logement.....	8,000 00
" 14	1503 R.....	434	Duluth.....	434.....	St. J.-Bte.	Mtl Amusement Co. Ltd.	City.....	1 painoir.....	3,000 00
" 14	1504 N.....		St. Hubert.....	12 sub. 94-95-96	"	Guerin F.....	53 Esplanade.....	3 logements.....	3,000 00
" 14	1505 N.....		"	"	"	"	"	3 " ".....	3,000 00
" 14	1506 N.....		"	"	"	"	"	3 " ".....	500 00
" 14	1507 N.....		Marquette.....	63.....	Ste. Marie	Plamondon P.....	9 Lalonde Ave.....	1 " ".....	500 00
" 14	1508 N.....		"	64.....	Rossland	Payette J. B.....	1334 Demontigny	1 " ".....	21,000 00
" 14	1509 N.....		Ontario Ave	1748 Pt 7.....	St. Andrew	Lindsay Mrs. M. H.....	456 St. Urbain.....	1 mur.....	1,500 00
" 14	1510 N.....	1031	Hôtel-de-Ville	15-1287.....	St. J.-Bte.	Durand S.....	1031 H.-de-Ville	3 " ".....	1,500 00
" 14	1511 N.....		"	15-1288.....	"	"	"	3 " ".....	100 00
" 15	1512 R.....	331	Coloniale	"	St. Louis	Jutras Dame L.....	888 Berri.....	1 " ".....	100 00
" 15	1513 R.....	101	Versailles	"	St. Joseph	Major D.....	566 Notre Dame	1 hangar.....	50 00
" 15	1514 R.....	584	Notre Dame W	"	Ste. Anne	"	"	6 logements.....	13,000 00
" 15	1515 N.....	7	St. Edward	485.....	St. Lawrence	Brewster C. M.....	St. John's, P. Q.	1 hangar.....	1,500 00
" 15	1516 R.....	2007	St. Hubert	696.....	St. Denis	Bergeron F.....	2007 St-Hubert.	1 mur.....	2,000 00
" 15	1517 N.....		Notre Dame	"	Hochelaga	SS. N. de Jésus et Marie	Hochelaga terr.	3 logements.....	4,500 00
" 15	1518 N.....		Cuvillier	31-3.....	"	J. A. Paquin.....	Ste. Catherine	2 " ".....	1,500 00
" 15	1519 N.....		St. Germain	50-240.....	"	Deguise & Cloutier	128 Ste. Cath. E.	2 " ".....	1,500 00
" 15	1520 N.....		"	50-241.....	"	"	"	1 " ".....	500 00
" 17	1521 N.....		Parthenais	1297-3-9.....	Ste. Marie	Bissonnette F.....	291 Dufresne.....	1 " ".....	4,500 00
" 17	1522 N.....		Ste. Catherine	29 sub. 195.....	Hochelaga	Girouard F.....	1888 Ste. Cath.....	4 " ".....	4,500 00
" 17	1523 N.....		"	"	"	"	"	2 magasins.....	400 00
" 17	1524 R.....	149	Brebœuf	7-45.....	Duvernay	Wilson Thos.....	149 Brebœuf.....	1 logement.....	800 00
" 17	1525 N.....	Arrière	Préfontaine	76-113.....	Hochelaga	Trudel Alph.....	381 Préfontaine.....	2 " ".....	100 00
" 17	1526 N.....		De Levis	148-2173.....	"	Soulières H.....	1715 Ste. Cath. E.	1 magasin.....	1,800 00
" 17	1527 N.....		"	148-2178.....	"	Charron P. E.....	405 DeLevis.....	2 logements.....	1,000 00
" 18	1528 N.....		Gilford	328-382 à 385.....	St Denis	Hogue Jos.....	965 Berri.....	4 " ".....	1,000 00
" 18	1529 N.....	Boyer & Gilford	& Boyer	328-382.....	St Denis	"	"	4 " ".....	1,000 00
" 18	1530 N.....	"	"	"	"	"	"	4 " ".....	1,000 00
" 18	1531 N.....	"	"	"	"	"	"	3 " ".....	1,000 00
" 18	1532 N.....	"	"	"	"	"	"	3 " ".....	1,000 00
" 18	1533 N.....	"	"	"	"	"	"	3 " ".....	1,600 00
" 18	1534 N.....		Poplar.....	1204-121.....	St Henri	Lord A.....	94 Ste. Marguer.	1 bulangerie.....	1,600 00
" 18	1535 N.....		"	"	"	"	"	3 logements.....	6,000 00
" 18	1536 N.....		St. Hubert	1203-303.....	Lafontaine	Drapeau J. B.....	117 Cherrier.....	3 " ".....	4,500 00
" 18	1537 N.....	Rivard	& Bienville	182.....	St. Denis	Pelletier Alp.....	1206 Huntley.....	" ".....	"
" 18	1538 N.....		"	"	"	"	"	" ".....	"
" 18	1539 N.....		Poplar.....	110.....	St Henri	Blay Daul.....	4021 Notre-Dame	3 " ".....	2,500 00
" 18	1540 R.....	54	Ste. Marguerite	1729.....	"	Maheu Prosper.....	54 Marguerite.....	1 " ".....	1,800 00
" 18	1541 N.....	8284	Richardson	984-985.....	St. Gabriel	Cote Jos.....	86 Richardson.....	2 " ".....	3,250 00
" 18	1542 N.....		Metcalfe	1167-1169.....	St. Henri	Lamoureux O.....	42 Parc.....	3 " ".....	3,250 00
" 18	1543 N.....		"	"	"	"	"	3 " ".....	340 00
" 19	1544 N.....		St. Hubert	489-341.....	St. Denis	Bigras Mde C.....	585 Centre.....	1 " ".....	1,000 00
" 19	1545 N.....		Richardson	1005.....	Ste. Anne	Miron Mde Frs.....	135 Richardson.....	2 logements.....	1,750 00
" 19	1546 N.....		Fabre	339-302-303.....	St. Denis	Rattelage G.....	349a Chambord.....	2 " ".....	1,750 00
" 19	1547 N.....		"	"	"	"	"	2 " ".....	1,750 00
" 19	1548 N.....		"	"	"	"	"	2 " ".....	1,750 00
" 19	1549 N.....		"	"	"	"	"	2 " ".....	1,200 00
" 19	1550 N.....		Dufferin	5-181.....	"	Leroux E.....	181 St. Jerome R	3 " ".....	1,400 00
" 19	1551 N.....		Atwater Ave	2513-36.....	St. Gabriel	Sherwin William.....	Atwater.....	1 Warehouse.....	7,000 00
" 19	1552 R.....		Desrivieres Ave	"	St. Joseph	Canadian American Lino	type Factory.....	1 Factory.....	10,000 00
" 19	1553 N.....		St. David Lane	"	"	Pierce H.....	11 Notre-Dame W	1 Factory.....	"

ALEX. DÉCARIE

a N.—Nouveaux édifices.—New buildings.
R.—Réparations.—Alterations.

Député Asst.-Inspecteur des Édifices.—Deputy Asst.-Inspector of Buildings.

DEPARTEMENT D'HYGIENE.—HEALTH DEPARTMENT.

Bulletin de la semaine finissant le Samedi, 15 Septembre, à midi. Weekly report, ending Saturday, the 15th September, at noon.

CAS DE MALADIES ET DÉCÈS RAP- PORTÉS.	Semaine Week.		Depuis le com- mencement de l'année. From the be- ginning of the year.		CASES OF DISEASES AND DEATHS REPORTED.
	Cas.	Décès.	Cas.	Décès.	
	Cases	Deaths	Cases	Deaths	
Fièvre typhoïde.....	6	2	480	73Typhoid Fever
Variole.....			5	Smallpox
Varicelle.....			81	Chickenpox
Rougeole.....			1106	42Measles
Scarlatine.....	1		153	Scarlet-fever
Diphthérie et Croup.....	4	1	469	77	Diphtheria & Croup
Coqueluche.....	6	3	202	86Whooping-Cough
Tuberculose.....	11	10	673	571Tuberculosis
Pneumonie.....		4		406Pneumonia
Entérite, diarrhée, choléra infantile		41		1273	Enteritides, diarrh cholera infantum.
Autres maladies.....	1	75	41	2755Other diseases..
Total.....	29		3150	5285	Total
Illégitimes.....				392Illegitimates
				5677	

TUBERCULOSE.	TUBERCULOSIS.	
Visites.....	103 Visits
Désinfections.....	16 Disinfections
Crachoirs hygiéniques distribués.	690Sanitary cuspidors distributed

MESURES PRÉVENTIVES.	PREVENTIVE MEASURES	
Maisons désinfectées.....	8 Houses disinfected
Maisons en état d'insalubrité.....	42 Houses in an unhealthy condition
Isollements domiciliaires.....	3 Houses isolated
Vérifications de maladies conta- gieuses.....	20Contagious diseases investigated
Vérifications de vaccinations dans les écoles.....	355 Vaccinations verified in schools
Vérifications de vaccinations dans les manufactures.....	 Vaccinations verified in factories
Vaccinations.....	99 Vaccinations
Revaccinations.....	891 Revaccinations
Avis légaux.....	90 Notices served
Actions intentées.....	2 Prosecutions
Jugements obtenus.....	 Judgments obtained
Curage de fosses d'aisances.....	15 Privies cleaned

HOPITAL CIVIQUE.	CIVIC HOSPITAL.					
	Diphthérie.	Diphthéria.	Scarlatine.	Scarlatina.	Autres cas.	Other cases.
						Majoréurs.
						Of age
						Mineurs.
						Under age.
Patients admis.....	2	2	1	3	2 Patients admitted
Patients guéris.....	1	2	1	1	3 Patients cured
Patients décédés.....	1				1 Patients who died
Patients actuels.....	20	10	4	18	16	Patients now confin.

ABATTOIRS Abattus.	ABATTOIRS. Slaughtered.	
Bœufs.....	1912 Cattle
Veaux.....	891 Calves
Moutons.....	3196 Sheep
Cochons.....	2362 Hogs

Confiscations.	Confiscations	
Bœufs.....	9 Cattle
Veaux.....	2 Calves
Moutons.....	4 Sheep
Cochons.....	1 Hogs
Foies.....	3	lbs..... Livers
Viande meurtrie.....	150	lbs..... Bruised meats

OPÉRATIONS DES INSPECTEURS SANITAIRES

WORK OF THE SANITARY INSPECTORS.

Visites régulières.....	1578 Regular visits
Visites spéciales.....	366 Special visits
Secondes visites.....	244 Second visits
Logements visités.....	1831 Dwelling visits
Autres bâtisses.....	115 Other buildings
Etables et écuries.....	118 Stables
Caves.....	530 Cellars
Cours.....	1074 Yards
Ruelles.....	74 Lanes
Latrines.....	38 Privies
Amas de fumier.....	32 Accumulations of manure
Plaintes des citoyens.....	160 Complaints from citizens
Plaintes fondées.....	133 Complaints founded
Plaintes non fondées.....	27 Complaints unfounded
Ordres donnés pour faire dispa- raître diverses nuisances.....	153	Orders given to abate nuisances

Maisons malpropres.....	 House duty
Canaux neufs.....	28 New drains
Permis de plomberie.....	30 Plumbing permits
Certificats de plomberie.....	4 Plumbing certificates issued
Jours d'autres fonctions.....	26 Days on other work
Epreuves des drainages.....	38 Drainage tests
Egouts.....	752 Sewers
Eviérs.....	2626 Kitchen Sinks
Tuyaux de renvoi.....	2626 Waste-pipes
Water-closets.....	1899 Water-closets
Tuyaux de vidange.....	1791 Refuse pipes
Ventilation.....	1899 Ventilation
Chambres noires.....	171 Dark rooms
Sous-sols.....	124 Basements
Seconds avis.....	18 Second notices
Terrains vacants.....	54 Vacant lots

INSPECTION DES ALIMENTS

FOOD INSPECTION.

	Laït.	Pain	Viande.	Poisson.	Fruits, Lég. et Glace.	
	Milk.	Bread.	Meat.	Fish.	Fruits, Vege- table & Ice.	
Inspections.....	83	20	1360		 Number of inspections
Echantillons examinés.....	56				 Samples examined
Analyses.....	3				 Analysis
Plaintes.....	2				 Complaints
Avis.....	3				 Notices
Confiscations.....			2810		 Confiscations
Condammations.....					 Judgments obtained
Qualité moyenne.....	{ Beurre. Densité.	3.87%	1026.17			{ Butter fat. Density. } Average quality

DÉCÈS.	Sexe.—Sex.		Tot. An. Tot. Year	DEATHS.
	M.	F.		
De 0 à 6 mois.....	25	12	1415 From 0 to 6 months
De 6 à 12 mois.....	9	9	755 From 6 to 12 months
De 1 à 2 ans.....	5	7	395 From 1 to 2 years
De 2 à 5 ans.....	1	2	288 From 2 to 5 years
De 5 à 10 ans.....	2	4	131 From 5 to 10 years
De 10 à 15 ans.....	0	3	77 From 10 to 15 years
De 15 à 20 ans.....	2	1	137 From 15 to 20 years
De 20 à 30 ans.....	1	4	340 From 20 to 30 years
De 30 à 40 ans.....	3	1	285 From 30 to 40 years
De 40 à 50 ans.....	6	5	279 From 40 to 50 years

DÉCÈS	Sexe.—Sex.		Tot. An. Tot Year	DEATHS.
	M.	F.		
De 50 à 60 ans.....	9	3	328 From 50 to 60 years
De 60 à 70 ans.....	5	1	335 From 60 to 70 years
De 70 à 80 ans.....	3	6	326 From 70 to 80 years
De 80 à 90 ans.....	3	3	155 From 80 to 90 years
De 90 à 100 ans.....		1	35 From 90 to 100 years
De 100 et au-dessus.....			4 From 100 and over
Total.....	74	62	5285 Total.
Illégitimes.....			392 Illegitimate.
			5677	

NAISSANCES.	Semaine — Week		(Depuis 1er Janvier) (From 1st January)	BIRTHS.				
	Masculin	Féminin						
Canadiens.....	Male	Female	2905	French				
	56	49			678	English		
	13	20					451	Irish
	12	8						
5	6	473 Other nationalities					
Autres nationalités.....	11			6 Illegitimates			
Illégitimes.....					 Total.		
Total.....							4719	

L LABERGE, { Surintendant médical du Bureau d'Hygiène.
Health Superintendent.

Service Météorologique.

Meteorological Department.

Rapport de la semaine finissant le Mercredi, 19 Septembre à 12 hrs p. m.
Weekly report ending Wednesday, September 19th Midnight.

	Sept. 13	Sept. 14	Sept. 15	Sept. 16	Sept. 17	Sept. 18	Sept. 19
THERMOM.							
Maximum ...	79	65	64	69	73	74	75
Heure.-Hour	3 p. m.	3 p. m.	3 p. m.	3 p. m.	3 p. m.	3 p. m.	3 p. m.
Minimum ...	65	52	50	50	54	67	62
Heure.-Hour	11 p. m.	11 p. m.	3 a. m.	3 a. m.	3 a. m.	3 a. m.	11 p. m.
BAROM.							
Maximum ...	29.918	30.297	30.466	30.473	30.206	30.055	30.102
Heure.-Hour	3 a. m.	11 p. m.	11 p. m.	7 a. m.	3 a. m.	7 a. m.	11 a. m.
Minimum ...	29.623	29.882	30.368	30.232	30.043	29.985	30.014
Heure.-Hour	7 p. m.	3 a. m.	3 a. m.	11 p. m.	11 p. m.	7 p. m.	3 a. m.
HYGROM.							
Maximum ...	90	69	72	86	74	85	83
Heure.-Hour	7 p. m.	3 a. m.	3 a. m.	3 a. m.	3 a. m.	11 p. m.	3 a. m.
Minimum ...	77	46	46	53	60	62	54
Heure.-Hour	3 p. m.	3 p. m.	3 p. m.	3 p. m.	11 a. m.	3 a. m.	3 p. m.
VENT-WIND							
Vélocité. Max.	30	26	17	10	22	20	14
Velocity.							
Heure.-Hour	12 p. m.	2 a. m.	8 a. m.	3 a. m.	10 p. m.	11 a. m.	8 p. m.

JAMES FERNS { Surintendant.
Superintendent.

Service des Alarmes d'Incendie.

Fire Alarm Department.

Rapport de la semaine finissant le Mercredi, 19 Septembre à 12 p. m.
Weekly report ending Wednesday, September 19th, at 12 p. m.

Quartier Ward	Date	Avertisseur Box.	A. M.	P. M.	Retour. Return.
West.....	Sep. 14 '06	15	1 30	1 35
Duvernay.....	" 14 "	687	9.35	9.34
Papineau.....	" 14 "	766	9.56	10.10
West.....	" 14 "	Telephone	2.40	No 1 to 24 Lemoine
Out Side of City	" 14 "	Telephone	4.00	No 14 H. W. No 16 Engine to St. Laurt.
St. Ann's.....	" 15 "	316	8 25	8.29
St. Henri.....	" 16 "	35	5.15
Hochelaga.....	" 16 "	813	1.03	1.19
St. Louis.....	" 16 "	544	11.20	11.28
St. Joseph's.....	" 16 "	385	11.21	11.25
St. James.....	" 17 "	556	1.09	1.20
St. Jean Bte....	" 17 "	635	11.56	12.01
St. Cunégonde..	" 17 "	Still	11.55	No 22 to 233 Richelieu
St. Cunégonde..	" 18 "	Still	6.05	False alarm.
St. Louis.....	" 18 "	Telephone	9.16	No 2 to Cadieux & Vitre
St. Henri.....	" 18 "	Telephone	9 30	99 Park ave
St. Louis.....	" 18 "	514	7.16	7.21
St. Jean Bte....	" 18 "	675	7.33	7.42
St. Louis.....	" 19 "	514	3.01	3 04
St. Lawrence....	" 19 "	135	3.10	3 16
West.....	" 19 "	12	3 25	3.55
West.....	" 19 "	116	10 57	11.05
St. Joseph's.....	" 19 "	362	8.57	9.07

JAMES FERNS { Surintendant.
Superintendent.

SERVICE DES INCENDIES.

FIRE DEPARTMENT.

Rapport de la semaine finissant Mercredi, 12 Septembre à 12 h. p. m. Weekly report ending Wednesday, September 12th. at 12p.m

Date.	Heure Hour.	Avertisseur. Box.	Localité. Location.	Quartier. Ward.	Genre d'édifice. Description of building	Usage. For what purpo- se occupied.	Cause de l'incendie. Cause of fire.	Ocupant. Tenant.	Dom- mages. Damages	Ont répon- dus à l'ap- pel (stat'n. Resp'd to call (stat.
Sept. 13	12.17 p. m.	Aut. 76		West.....					2,20	
" 14	1.30 a. m.	15	24 Lemoine.....	".....	Stone.....	Fur Store.....	Unknown.....	C. Spence Sons.....	Slight.....	1
" 14	9.35 a. m.	687	322 Mont-Royal.....	Duvernay.....	".....	Hardware Store	Matches.....	A. Galarneau.....	".....	14, 16
" 14	9.36 a. m.	766	253 Papineau.....	Papineau.....	Brick.....	Dwelling.....	Hot Ashes.....	M. St. Germain.....	".....	11
" 14	4.00 p. m.	Phone.....	St. Laurent.....	Outside City..	Wood.....	".....	Gazoline.....	B. Crevier.....	Consd.....	14, 16 Fire in St-Laurent
" 15	8.25 a. m.	316	192 Ottawa.....	St. Ann's.....	Brick.....	".....	Oil Stove.....	T. Kelly.....	Slight.....	4
" 15	12.25 p. m.	Phone.....	St. Ann St.....	St. Henry.....	Stone.....	New Building..	Unknown.....	Vacant.....	".....	23
" 15	2.20 p. m.	Still.....	533 Grand Trunk..	St. Gabriel.....	Brick.....	Dwelling.....	Stove Pipes...	H. Bissonnette.....	".....	15
" 16	5.15 a. m.	35	33c St. Philippe...	St. Henri.....	".....	".....	Lamp upset...	V. Lauriault.....	".....	23
" 16	1.03 p. m.	813	61 Darling.....	Hochelaga.....	".....	".....	Candles.....	T. Gagnier.....	".....	13
" 16	2.40 p. m.	Still.....	1333 St. Lawrence.	St. Jean-Bpte.	Wood.....	Shed.....	Unknown.....	M. Moussette.....	".....	14
" 16	11.20 p. m.	544	321 St. Lawrence.	St. Louis.....	Brick.....	Gents Fr'shing.	Unknown.....	The Royal Store..	".....	6, 20
" 16	11.21 p. m.	385	81 Cathedral.....	St. George.....	".....	Dwelling.....	Matches.....	D. Hill.....	".....	4
" 17	1.09 a. m.	556	288 Amherst.....	St. James.....	".....	Fruit Store.....	Unknown.....	Art. Martin.....	".....	11
" 17	9.20 a. m.	Still.....	Harbour.....	Hochelaga.....	Coal Dump	Coal Dump.....	Spontaneous...	G. N. Ry. Co.....	".....	13
" 17	11.56 p. m.	635		St. J. Baptiste	".....	".....	False Alarm	".....	".....	14
" 18	9.15 a. m.	Phone.....	42 Cadieux.....	St. Louis.....	Brick.....	Dwelling.....	Chimney.....	Sam Shapiro.....	None.....	2
" 18	11.50 a. m.	5		St. Henri.....	".....	".....	False Alarm	".....	".....	24
" 18	11.55 a. m.	Still.....	233 Richelieu.....	St. Cunégonde	Brick.....	Dwelling.....	Matches.....	O. Bertrand.....	Slight.....	22
" 18	6.05 p. m.	Still.....		".....	".....	".....	False Alarm	".....	".....	23
" 18	6.25 p. m.	Phone.....	99 Park Avenue	St. Henri.....	Wood.....	Manure bin.....	Unknown.....	M. Stacey.....	None.....	23
" 18	7.16 p. m.	514	42 Cadieux.....	St. Louis.....	Brick.....	Dwelling.....	Chimney.....	Sam Shapiro.....	".....	2
" 18	7.33 p. m.	675	595 Drolet.....	St. J. Baptiste	Wood.....	Manure bin.....	Unknown.....	J. Filion.....	Slight.....	14
" 19	3.01 a. m.	514	135 St. Lawrence.	St. Louis.....	Brick.....	Dining Room...	Chimney.....	A. Cloutier.....	None.....	20
" 19	3.10 a. m.	135	34 St. Lambert.....	Centre.....	".....	".....	Pot of Grease..	A. Giguère.....	".....	20
" 19	3.25 a. m.	12	47 Common.....	".....	Stone.....	Dry Goods.....	Unknown.....	J. Patterson Co..	Consd.....	1, 2, 3, 4, 20

Z. BENOIT,

Chef de la Brigade.—Chief Fire Department.

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS.— TRANSFERS OF PROPERTIES.

HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER.

Quartier. Ward	No. d'enregistrement. Registration Number.	Date de l'enregist. Date of registration.	Date du Contrat. Date of Deed.	Vendeur. Vendor.	Acquéreur. Purchaser.	No. du Cadastre. Cadastral Number.	Etendue.—Area.	Rue. Street.	Genre.—a. —Descrip.	Prix. Price.
St. Denis	125889	11 Sep. 1906	6 Sept. "	H. R. Drummond	M. Perrault	N. 331-248	2325	Garnier	L	260 00
"	125890	"	6 "	M. Perrault	O. Sénécal	N. 331-248	2325	"	L	350 00
"	125892	"	31 Août "	Frères de l'Inst. Chr.	Ls. Dansereau	339-327	2500	Mont-Royal	L	900 00
Hochelaga	125900	"	22 "	P. Couture	Frs. Perron	S. 29-67	1530	Aylwin	L	512 50
"	125901	"	22 "	"	E. Desgagné	29-68, N. 29-67	2500	"	L	787 50
"	125917	"	5 Sept. "	Suc. Hy. Hogan	P. Desjardins	148-2296	2000	Montgomery	L	204 00
St. Denis	125924	"	27 Août "	Frères de l'Inst. Chr.	Aug. Larochelle	339-307 & 8	5150	Fabre	L	1030 00
St. Henri	125926	"	1 Sept. "	A. A. Charlebois	J. O. Mousseau	1715	2400	St. Jacques	L	200 00
"	125927	"	1 "	Jos Lecavalier	C. Trépanier	P. 1926, P. 1923	2770	Notre-Dame	E	9000 00
Duvernay	125930	"	4 "	Ve. A. Grégoire	O. Archambault	"	2000	Duferin	B	2000 00
St. Denis	125934	"	11 "	M. Simard	L. Labelle	7-815	2725	St. Hubert	L	100 00
Hochelaga	125954	"	6 Juil. "	J. E. Riley & al.	E. A. Paquin	31-3	3000	Cuvillier	L	126 00
St. Henri	125957	"	11 Sept. "	Shérif	M. Rodrigue	P. S. E. 1913-60	1208	Beaudoin	L	750 00
St. Denis	125987	"	8 Sept. "	I. Préfontaine	F. X. P. Allard	325-274	2068	St. André	L	500 00
"	126002	"	7 "	Frères de l'Inst. Chr.	N. Turmaine	339-293	2678	Garnier	L	600 00
Duvernay	126004	"	7 "	D. Leclaire	De M. T. Lefebvre	11-18	1974	Mentana	B	2500 00
"	126009	"	10 "	The Can. Cong. Soc.	G. A. H. Dufresne	1-272	2000	Marie-Anne	B	2200 00
St. Henri	126006	"	1 "	The St. Hy. Land Coy.	M. Gohier	1704-257	2500	Palm	L	375 00
St. Jean Bte.	126019	"	8 "	R. Charland	A. S. Lavallée	15-377 & 378	2800	Rivard	B	800 00
"	126 22	"	20 Août "	De. V. Devincentes.	C. de Angelo	137	2800	Cadioux	B	1700 00
St. Denis	126 23	"	12 Sept. "	T. Bélisle	Corine Leclaire	330-100	1680	Chambord	B	3000 00
St. Henri	127028	"	10 "	H. Masson	Jos. Garand	1046, P. 1045	3276	St. Jacques	B	5200 00
St. Denis	126033	"	14 "	The St. Denis Land Co.	E. D'Acoust	8-710	5200	Labelle	L	607 80
"	126034	"	14 "	E. D'Acoust	C. Piedmonte	8-710	5200	"	L	702 80
"	126035	"	14 "	The St. Denis Land Co.	L. M. Chopin	8-734	2565	"	L	268 00
St. Denis	126036	"	14 "	The St. D. L. Co'y	A. Marcotte	38-474	2500	Huntly	L	237 50
Duvernay	126038	"	7 "	Jos. Potvin	O. Therrien	1-254	2575	Marquette	B	3050 00
St. Denis	126041	"	13 "	Geo. Vandellac	G. Demers	162-141 & 142	4800	Rivard &c.	B	6500 00
Hochelaga	126051	"	31 Août "	J. E. Tremblay	D. Payette	23-2	2640	St. Catherine	B	6200 00
St. Denis	126032	"	8 Sept. "	Louis Debien	Jos. Dalpé	7-167	2175	St. André	B	940 00
Duvernay	126055	"	8 "	Nap. Montagne	A. J. Gouin	10-159	2162	"	B	2100 00
St. Henri	126059	"	12 "	R. Laberge	V. Groulx	P. 1778 & 79	2775	Ste. Emilie	B	3100 00
"	126060	"	15 "	The St. Hy. Land. Co.	N. Maer	1704-255	2500	Palm	L	375 00
"	126074	"	14 "	J. Lamoureux	E. Leroux	1047	2973	St. Jacques	B	4500 00
Duvernay	126081	"	10 "	The St. Law. Inv. Soc.	G. A. H. Dufresne	1-275	2000	Marie-Anne	B	2000 00
St. Denis	126082	"	11 "	The S.-L. Ass. of Can.	F. X. Laflour	2630-100	1775	Labelle	L	150 00
"	120 83	"	11 "	"	F. X. Bouthillier	2630-101 & 102	3650	"	L	300 00
St. Denis	126094	"	17 "	F. X. P. Allard	S. Leduc	325-273	2068	St. André	B	2700 00
St. Marie	126096	"	6 "	A. Authier	E. Houle	1166-241 à 243	2520	Frontenac	L	2580 00
St. Denis	126100	"	18 "	O. Massay	Rvd. A. Champagne	38-510	2500	Huntly	B	4000 00
"	126102	"	30 Août "	De. Jos. Girard	E. Lespérance	325-269	1974	St. André	B	550 00
Duvernay	126103	"	17 Sept. "	"	F. Lecours	11-27 & 28	3760	Mentana	B	4500 00
St. Henri	126110	"	17 "	Suc. C. H. Letourneux	G. Verville	3413-94	1400	Ste. Marie	L	350 00
"	126119	"	8 "	Jos. Lecavalier	F. X. Boutin	1704-277 à 279	1400	St. Rémi	L	100 00

MONTREAL-EST

MONTREAL-EAST.

St. Louis	66714	6 Sept. 1906	4 Sept. 1906	G. Renault	G. Poliquin et al.	P. 692-1	4053	Sanguinet	B	12,000 00
St. Marie	66728	"	4 "	De C. Gratton	J. H. Burland	P. 1495-59, 1495-57 & 58	3358	Parihenais	B	4,500 00
St. Laurent	66736	"	27 Août "	A. Brodeur	N. T. Gagnon	P. 41-105	145	Sherbrooke	L	233 34
St. Louis	66743	"	10 Sept. "	S. Wagner	De K. Goldberg	P. 1049-37	731	Ave Coloniale	B	2,600 00
St. Marie	66753	"	7 "	I. Préfontaine	J. A. Fortier	1359-16-8, 1359-19-27	2030	Dufresne	L	913 00
Papineau	66758	"	8 Juil. "	Fabrique de Ste. Brigide	Sœurs de Ste. Croix & des Sept Douleurs	436-5	45788	Papineau	B	pas de prix
Lafontaine	66759	"	7 Sept. "	D. Leclaire	De M. T. Lefebvre	1203-252	2744	St. Hubert	B	7,500 00
St. Laurent	66764	"	22 Août "	De W. Mann	J. A. Mann	64	2756	Ave du Parc	B	8,000 00
Est	66772	"	31 "	De J. Couture	L. Papillon	179 & 180	6481	Craig &c	B	100,000 00
Lafontaine	66773	"	10 Sept. "	C. L. Austin	De F. Rieutord	991	2409	Montcalm &c.	B	1,500 00
St. Louis	66775	"	15 Sept. "	De E. Lecavalier	A. P. Frigon	P. 849-19	98	Sherbrooke	L	200 00
Est	66794	"	12 "	D. Hatton	C. A. Sharpe	P. 1-4, 1-1 & 2 & 3	6421	Craig &c.	L	25,000 00
Papineau	66811	"	18 "	E. Paquette	T. B. Coombs	498	4900	Demontigny	B	3,500 00

MONTREAL-OUEST.

MONTREAL-WEST.

St. Anne	142865	14 Sept. 1906	12 sept. 1906	T. Hughes et al.	W. McCullough	558	1620	Wellington	B	\$1650 00
St. Joseph	142867	"	4 août "	J. Archambault	J. Hormisdas	586	3219	Aqueduc	B	6000 00
St. Ann's	142870	"	24 juil. "	North'n Elec. Mfg. Co.	City of Montreal	1204, 1198	13762	Notre Dame &c.	L	8385 38
St. George	142872	"	12 sept. "	W. Murray	J. Markum	1860-D	2500	Durocher	B	7000 00
St. Anne	142879	"	11 "	D. McWood	F. H. Carlin	343	2550	Furfor	B	2300 00
St. Joseph	14 881	"	17 "	Ch. Chaput et al.	De R. Duncan & al.	818	1741	Inspecteurs	B	7250 00
St. Anne	142882	"	12 janv. "	De J. Starke	De C. C. Corneille	175 E, 176A & D	4124	Bourgeois	B	6500 00
St. André	142883	"	6 sept. "	City of Montreal	W. F. Lightall	P. 1565-21	463	Dorchester	L	393 55

{ B—Bâtisse ; Building.
L—Lot ; terrain vague.

P. TERRAULT,
Régistrare de la Ville.—Registrar